



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/45/PV.18

17 octobre 1990

FRANCAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 18e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 3 octobre 1990, à 10 heures

Président : M. de MARCO (Malte)
puis : M. AFONSO (Vice-Président) (Mozambique)
M. de MARCO (Malte)

Allocution de S. E. M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie

Déclaration du Président sur l'unification de l'Allemagne

Débat général [9] (suite)

Allocution de S. E. l'honorable Tofilau Eti Alesana, Premier Ministre de
l'Etat indépendant du Samoa occidental

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Déclarations de :

M. Manlapus (Philippines)

M. Jesszenszky (Hongrie)

Allocution de S. E. l'honorable Père Walter H. Lini, Premier Ministre de la République de Vanuatu

Déclaration de :

M. Sipraseuth (République démocratique populaire lao)

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE S. E. M. ION ILIESCU, PRESIDENT DE LA ROUMANIE

Le **PRESIDENT** : Le Président de la Roumanie va maintenant prendre la parole devant l'Assemblée générale.

S. E. M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la Roumanie, S. E. M. Ion Iliescu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le **PRESIDENT ILIESCU** (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole à l'Assemblée générale des Nations Unies pour la première fois. J'apporte un message d'amitié et de solidarité du peuple de la Roumanie. En fait, je me sens chez moi, ici, dans cette famille de nations, poursuivant les mêmes buts de paix et de coopération, en vue d'améliorer la vie des personnes et des communautés. Nous sommes pleinement convaincus que dans cet effort, sous votre présidence, l'Assemblée générale sera en mesure de répondre aux défis que l'histoire nous lance dans cette époque de changement. Je souhaite vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et vous souhaite plein succès.

La Roumanie est attachée sans réserve aux idéaux des Nations Unies. Plus que jamais, nous comprenons aujourd'hui à quel point l'isolement est dangereux, à quel point les anciennes tendances à nous entourer d'un carcan d'hypothèses et d'idées fausses étaient contraires à l'intérêt de nos peuples. En Roumanie, ces anciennes politiques avaient été adroitement conçues pour nous faire régresser et pour supprimer nos aspirations à la dignité humaine et à la liberté. Rien n'est plus important que la liberté. Aucune réalité, plus que la liberté, n'a été plus manifestement à la base des efforts de l'humanité à travers les âges. En Roumanie, nous ne le savons que trop, et nous chérissons l'idée que la liberté est le seul moyen d'enraciner tous les autres aspects d'une véritable vie humaine. La liberté donne à la démocratie une signification qui comble les aspirations de la majorité. Elle donne des droits aux minorités ainsi qu'aux dissidents. Voilà comment nous concevons les choses aujourd'hui dans mon pays et ce à quoi nous travaillons.

Le Président Iliescu

En même temps, nous comprenons aujourd'hui à quel point nous sommes loin d'appliquer réellement toutes ces valeurs dans notre vie politique et sociale. Le lourd héritage du régime dictatorial sape encore nos efforts. La division et la méfiance, l'absence d'une société civile et d'éducation, la destruction complète des structures sociales, l'érosion du statut de la fonction publique, de la dignité des travailleurs du fait des privations et de l'aliénation des profits, l'humiliation d'une nation entière à laquelle étaient dictés ses besoins et ses désirs, tout cela nous a laissés vides et incertains.

La dispersion des énergies nationales a entraîné des divergences et des violences extrêmement déplorables. Comme toujours, le Gouvernement assume la responsabilité. Il s'agit d'une question de perception et de réalité : la réalité d'une cohésion moindre et un sentiment de culpabilité qui n'a aucune raison d'être. Et néanmoins, tout acte de violence interne nous attriste. Les affrontements dans les rues entre groupes sociaux différents, politiquement exploités par des forces partisans, sont des événements désastreux destinés à nous faire reculer.

Notre seul espoir réside dans le courage du peuple roumain et dans son attachement à la liberté et à la démocratie. Re commençant à zéro, nous savons combien il sera difficile d'affronter ces situations, mais nous sommes déterminés à vaincre. Sur une telle voie, il est facile de commettre des erreurs, et nous en avons certes commises. Mais notre volonté et notre désir de surmonter la situation actuelle doivent être pris en compte. Nous sommes les premiers à reconnaître nos erreurs et à exprimer notre reconnaissance à ceux qui nous les signalent. Rien n'est plus difficile que de se battre avec ses propres limitations et lacunes. Il nous faut déboulonner nos idola mentis. Les révolutions commencent ainsi. Avant de trouver le vrai Dieu, Abraham a détruit les idoles de son père et de sa famille. Pour croire en la vérité, il faut commencer par ne pas croire en l'erreur. Il n'existe aucun autre choix. Il s'agit d'un changement radical et douloureux lorsqu'il est éprouvé concrètement, par un pays tout entier, et par chaque individu.

Les événements que connaît aujourd'hui la Roumanie sont un cas unique dans l'histoire. Il s'agit non seulement de changer quelques institutions et quelques

Le Président Iliescu

dignitaires, mais en fait de restructurer toutes les mentalités et de modifier tout un tissu social. Nous nous efforçons de stimuler les initiatives des individus, d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'imagination et de libérer l'énergie de notre pays, afin de pouvoir regarder l'avenir avec confiance et espoir.

En tant que pays latin, la Roumanie croit profondément au droit et aux institutions juridiques. Nos racines latines nous donnent une vocation que le cauchemar du totalitarisme n'a pas été capable de détruire. Dans les affaires nationales, comme dans les affaires internationales, nous défendons la primauté du droit, et c'est pourquoi nous professons un strict respect pour la Charte des Nations Unies.

Le Président Iliescu

Notre politique est alignée sur celle des Nations Unies. C'est pourquoi nous nous sommes félicités de la fin de la division qui a si longtemps fait souffrir l'Europe. Les pays peuvent aujourd'hui s'unir pour maîtriser les crises qui pourraient entraver leurs efforts vers un but commun. C'est l'attitude que nous avons adoptée en réagissant rapidement, au sein du Conseil de sécurité, à la crise entre l'Iraq et le Koweït. La Roumanie a joué un rôle dans l'adoption des résolutions qui sont maintenant bien connues, et nous estimons que notre position traduit la volonté commune de notre organisation.

La Roumanie a adopté la politique suivante : il faut aborder les problèmes majeurs comme s'ils nous concernaient tous et prendre les décisions sur une base commune. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, mon pays estime qu'il doit représenter non seulement ses propres intérêts mais aussi ceux de la vaste majorité des Membres des Nations Unies. Nous allons travailler pour l'Organisation. Nous allons respecter fidèlement le statut de fonctionnaire international. Nous allons renforcer nos liens avec tous les Etats Membres sur la base de relations internationales justes et stables. Nous n'appuyons pas les décisions passées ou actuelles qui affectent le mode de vie de tout un peuple, et nous préconisons l'examen des résolutions qui comportent ces connotations.

Nous sommes heureux de noter que certains conflits internationaux majeurs sont sur le point de prendre fin. Ils étaient des séquelles de la seconde guerre mondiale, comme le cas de Berlin, ou ils étaient des conflits idéologiques provoqués par des parties ou des factions dans une lutte de pouvoir. Le caractère universel de l'Organisation et son prestige contribueront à régler pacifiquement tous les différends. Personne ne peut faire abstraction des pressions morales qu'exercent des nations unies. Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous la Namibie et le Liechtenstein, tous deux pays amis de la Roumanie. Nous félicitons chaleureusement le peuple du Yémen qui a réalisé l'unité de son pays, et nous soutenons chaleureusement le mémorandum des 12 nations européennes sur la réduction de l'affrontement entre les deux Corée, autre vestige de la guerre froide. Nous nous félicitons du dialogue politique entre les deux parties coréennes au niveau des premiers ministres, et nous exprimons l'espoir que le peuple coréen sera bientôt pleinement représenté au sein des Nations Unies.

Le Président Iliescu

En ce moment même un des événements les plus importants de l'histoire contemporaine se déroule. L'unité des deux Etats allemands est réalisée. Nous devons tous prendre conscience de la solennité de cette journée qui marque la fin de la seconde guerre mondiale et de ses conséquences. Les lourdes conséquences des tendances divergentes dans le monde ont sapé nos efforts longtemps après la fin réelle de la guerre en 1945. La guerre des idéologies a été une prolongation des affrontements sur les champs de bataille. Cette tribune ayant été souvent le point de convergence de tristes rivalités, aujourd'hui nous sommes donc fiers d'avoir été présents en cette enceinte des nations au moment où le Président des Etats-Unis a affirmé que :

"Le moment est venu de laisser de côté les anciens et fâcheux débats, les anciennes procédures, les anciennes controverses et les vieilles résolutions. Le moment est venu de substituer l'action pratique aux attaques polémiques."

(A/45/PV.14, p. 71)

Voilà l'esprit de notre époque. Nos actions devraient s'inspirer de cet esprit et ce non seulement en politique internationale. Il conviendrait d'adopter aussi cette attitude dans certains conflits nationaux.

Tout ce que j'essaie de vous dire m'amène à évoquer nécessairement un concept qui, à notre avis, peut jouer un rôle capital dans les affaires internationales. Nous pourrions l'appeler celui de la "solidarité humaine". C'est aussi quelque chose que l'histoire nous a enseigné très bien en Roumanie. D'expérience nous savons en quoi consistent les relations abstraites entre l'individu et l'Etat, les vagues liens entre des entités qui sont appelées Etats-nations. Le cadre désuet de la guerre froide nous a aveuglés et a changé notre perception du principe fondamental des Nations Unies.

Comment pouvons-nous tous travailler ici sans manifester un sentiment de solidarité face aux questions importantes de la paix et de la sécurité internationales, de l'environnement, du phénomène du terrorisme, des drogues et de la pauvreté qui affligent encore tant de régions du monde? Comment pouvons-nous faire face à ces défis importants si ce n'est en étant totalement solidaires? Le dernier événement le plus important a été le Sommet pour les enfants, extraordinaire réunion de chefs d'Etat et de gouvernement qui ont souligné leur volonté de veiller à notre avenir. Il est important et rassurant de voir que nous

Le Président Iliescu

sommes capables de concentrer davantage nos efforts sur la préservation de l'ingénuité et de l'innocence et moins sur les luttes et les différends politiques.

A notre avis, ce monde véritablement nouveau doit se fonder sur la primauté du droit. Rien ne reflète mieux ce que nous avons en commun qu'un monde où règne le droit. Pour nous, en Roumanie, le droit international sert à nous rassembler et non pas à nous assujettir ni à empiéter sur les droits souverains des Etats. Nous préconisons un recours plus fréquent à la Cour internationale de Justice pour qu'elle tranche des questions juridiques ou nous conseille en ce qui concerne divers différends.

Nous voudrions rendre hommage au Secrétaire général pour ses bons offices, son caractère moral et son impartialité. Nous aimerions qu'il joue un rôle plus important en exerçant son autorité et en offrant sa médiation dans les conflits qui déchirent encore la noble unité à laquelle nous oeuvrons.

Il n'y a pas de meilleure façon de régler les problèmes que le monde connaît aujourd'hui que de révéler les sources de tensions et de conflits. Il semble que rien ne saurait déstabiliser le monde et perturber l'ordre si durement réalisé que la pauvreté et un partage inégal des richesses que Dieu nous a données. Il nous faudra doter le système économique d'une nouvelle structure qui permette à notre organisation d'adopter une orientation plus cohérente pour aider les pays pauvres à développer leurs économies respectives et à améliorer le commerce international. L'évolution spectaculaire en Europe orientale et la ferme résolution de la Roumanie en vue d'une économie de marché doivent être appuyées par les pays industrialisés.

Le Président Iliescu

Nous avons l'intention d'effectuer une transition prudente sans grandes convulsions ni bouleversements. Nous avons besoin d'aide et de concours multilatéraux, et nous sommes prêts à assumer toute notre responsabilité à cet égard. Les questions en jeu sont extrêmement importantes, étant donné que, dans toutes les sociétés, l'économie est le facteur central. Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) peut jouer un rôle important dans le soutien aux pays en développement, en raison de la richesse de l'expérience qu'il a acquise au cours de ses 40 ans d'existence en tant qu'organe des Nations Unies.

Mon pays s'engage à respecter pleinement les normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme. Dans cette question fondamentale, la Déclaration universelle des droits de l'homme nous sert de guide. Ces droits nous appartiennent à tous. Ce sont nos droits. Aujourd'hui, nous appliquons sans réserve les dispositions du Document final de la Réunion de Vienne de la CSCE. En outre, la Roumanie a contribué à l'élaboration d'un document important à la Conférence de Copenhague sur la dimension humaine dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le processus de ratification de plusieurs documents juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme a commencé. Des observateurs étrangers ont été invités à suivre les premières élections libres tenues en Roumanie depuis la seconde guerre mondiale en mai dernier. En fait, nous aurions préféré que nos élections soient observées par l'Organisation des Nations Unies. Certains pays pourraient avoir besoin d'une aide à cet égard. Nous souhaitons que les Nations Unies jouent un rôle plus officiel dans les efforts visant à établir les fondations de gouvernements démocratiques par la voie d'élections libres. Des experts dûment mandatés de quelque nationalité que ce soit pourraient aider un coordonnateur spécial de l'assistance électorale, comme il l'a été proposé ici même.

Les régimes totalitaires ont accru le lourd fardeau des luttes et conflits ethniques en Europe de l'Est. Mon pays ne fait pas exception à cette règle. Nous sommes également engagés dans un processus de changement dans le domaine des droits des minorités ethniques. Nous voulons une société pluraliste qui respecte pleinement tous les êtres humains. Nous estimons que tous les individus sont égaux et que toutes les communautés sont égales. En Roumanie, nous avons déjà mis en

Le Président Iliescu

place le cadre permettant l'expression et la représentation politiques de toutes les minorités. Notre législation prévoit la représentation proportionnelle de toutes les minorités nationales et une tribune où elles peuvent se faire entendre. Bien entendu, les relations interethniques comportent des problèmes complexes, alimentés des siècles durant par des intérêts distincts, et il faudra beaucoup de sagesse et de patience dans l'examen de ces problèmes. Nous allons travailler dur. Nous allons consacrer toutes nos énergies à l'édification d'un pays bon et uni pour tous ses citoyens. Nous avouons franchement que nous ne connaissons pas le numéro de code du paradis, mais nous avons le droit d'espérer que notre peuple donnera à nouveau un exemple de paix interethnique. Il n'y a pas d'autres solutions. Il s'agit des données de base de la vie de nos jours dans tout pays respectable dans le monde, et nous ne céderons pas un pouce de notre détermination à respecter la liberté et le bien-être de tous nos citoyens.

La Roumanie se félicite des changements en Europe qui sont une première étape vers l'harmonisation des dimensions bien connues de la sécurité : politiques, militaires, économiques et humanitaires. Ces changements nous ont conduits jusqu'au seuil d'un nouveau chapitre du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui nous mènera vers un système de sécurité plus fiable, une coopération plus large et une meilleure compréhension entre les nations. La réunion au sommet qui doit se tenir à Paris le mois prochain est appelée à prendre des décisions de grande portée. La réunion ministérielle de la CSCE qui s'est terminée hier à New York a mis en évidence la détermination des Etats participants à assurer le plein succès de cette réunion historique et elle a apporté une contribution importante.

L'évolution positive sur le continent pourrait être stimulée par des initiatives au niveau des sous-régions. Nous espérons que les Etats balkaniques, avec leur tradition de coopération et leur communauté d'intérêts, pourront contribuer activement à l'accélération du processus de création d'une structure pour la sécurité et la coopération en Europe. C'est avec cette idée à l'esprit que la Roumanie a proposé récemment la création d'un Forum pour la sécurité et la coopération dans les Balkans qui pourrait améliorer les relations entre les pays de la région en tant que partie intégrante du processus de la CSCE.

Le Président Iliescu

Dans le même ordre d'idées, nous proposons un projet de coopération entre les pays riverains du Danube. Notre objectif est de mieux utiliser ce grand fleuve européen dans le cadre d'un projet qui pourrait comporter la protection de l'environnement danubien, le développement de la coopération commerciale et économique, la gestion des eaux du Danube, la coopération dans le domaine des transports et le développement du tourisme.

D'autres initiatives importantes concernent le développement de la coopération multilatérale dans les régions de la Méditerranée et de la mer Noire. Le large appui accordé à l'initiative visant à organiser une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée, présentée à la réunion de la CSCE qui se tient à Palma de Majorque, se fonde sur l'idée générale qu'il est essentiel d'assurer la paix et la stabilité dans cette région si l'on veut atteindre l'objectif que nous poursuivons actuellement sur le continent européen. Dans notre petit monde interdépendant, ce qui est vrai pour la Méditerranée l'est aussi pour d'autres régions du monde.

Nous croyons que les processus qui renforcent les relations et la coopération entre les Etats et donnent tout son sens à la notion d'"intérêts communs" dans la nouvelle structure mondiale favorisent le progrès de la coopération au niveau des régions et des sous-régions. En fait, la Charte des Nations Unies met elle-même l'accent sur les organismes régionaux, qui doivent, à notre avis, être encouragés.

Il me semble que la Roumanie est encore un pays qui suscite beaucoup de controverses. Il en va de même pour son président et pour son gouvernement actuel. Ce n'est que naturel à une époque de changements, où l'on se réveille d'un cauchemar et où l'on a encore les images de ce cauchemar devant les yeux. Je voudrais dire ici clairement que la gloire que nous recherchons en réalité est celle d'avoir amené la paix, la stabilité et la liberté à mon pays. Nous continuerons d'affirmer sans relâche notre ferme conviction que la liberté de l'individu est le point de départ de tout. Les normes ont été inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le Président Iliescu

Des êtres humains libres et égaux, doués de raison et possédant une conscience, devraient se comporter les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. Tel est l'esprit qui prévaut et nous anime en Roumanie. Notre vision sera clairement reflétée dans nos aspirations morales et politiques. Les objectifs élevés des Nations Unies sont les seuls auxquels nous adhérons. Nous sommes une nation au comportement décent; nous respectons toutes les autres nations et nous travaillerons avec elles pour établir la prospérité et la paix sur la terre. Amis délégués, nous avons besoin de votre aide et de votre compréhension et nous y répondrons de la même façon.

Tel est l'engagement que nous prenons, tel est le message que le peuple roumain m'a chargé de transmettre à l'Assemblée. Comme l'écrivait il y a un siècle le grand poète roumain Mihai Eminescu :

"Tout au long des siècles, différents et pourtant semblables, leurs espoirs et leurs aspirations sont faits de la même chair."

En conclusion, je voudrais insister une fois de plus pour affirmer que nous serons aux côtés de ceux qui oeuvrent pour la réalisation des grands idéaux des Nations Unies.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Roumanie de la déclaration qu'il vient de faire.

S. E. M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

DECLARATION DU PRESIDENT SUR L'UNIFICATION DE L'ALLEMAGNE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de poursuivre le débat général, je voudrais prier l'Assemblée de m'accorder un moment pour me permettre de mentionner un événement qui a eu lieu ce matin et qui, plus que tout autre, symbolise la fin de la guerre froide : l'unification de l'Allemagne.

Nous saluons aujourd'hui cet événement historique de voir parmi nous une seule délégation allemande. Une fois de plus, les Nations Unies se trouvent être une organisation de 159 membres dans des circonstances qui doivent nous réjouir tous parce qu'elles marquent la fin des divisions en Europe qui avaient entravé l'efficacité de notre organisation pendant des décennies. Cet événement est un hommage rendu aux qualités d'homme d'Etat dont ont fait preuve tant de personnalités, trop nombreuses pour être nommées toutes, et il vient comme un signe avant-coureur de bon augure et d'espoir pour l'avenir.

Le Président

Au nom de l'Assemblée, je souhaite la bienvenue à une Allemagne unie, en tant que nation souveraine et égale, au sein de notre organisation et j'adresse mes meilleurs vœux à la délégation de l'Allemagne et, par son intermédiaire, au peuple allemand tout entier.

Je donne la parole au Représentant permanent de l'Allemagne.

M. BRAUTIGAM (Allemagne) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier au nom du Gouvernement allemand de vos paroles de félicitations. L'unification de l'Allemagne et les accords conclus à cet effet sont, comme vous l'avez dit à juste titre, des événements historiques.

Dans son allocution prononcée au cours du débat général, le Ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a dit qu'en ce moment historique l'Allemagne est consciente de sa responsabilité européenne et mondiale et qu'elle contribuera à la paix et à la liberté en Europe et dans le monde. Les événements qui se sont produits en Allemagne s'inscrivent dans le cadre de l'immense transformation qui s'opère en Europe et nous donne l'occasion de surmonter la division du vieux continent.

Lorsque la République fédérale d'Allemagne a été admise à l'Organisation des Nations Unies il y a 17 ans, notre ministre des affaires étrangères d'alors, Walter Scheel, a déclaré à l'Assemblée générale que notre objectif politique restait

"d'oeuvrer en faveur d'un état de paix en Europe, dans lequel le peuple allemand recouvre son unité par libre autodétermination." (A/PV.2119, p. 61)

Le Ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a réaffirmé cette position dans de nombreuses interventions devant l'Assemblée.

Nous sommes heureux d'avoir atteint maintenant cet objectif et nous sommes reconnaissants. L'unité allemande résulte d'un processus démocratique pacifique dans lequel la nation allemande tout entière a exercé son droit à la libre autodétermination.

L'Allemagne unie n'a pas de revendications territoriales contre quelque pays que ce soit et elle n'en aura pas non plus à l'avenir. Elle confirmera la frontière existante avec la Pologne dans un traité qui nous engage en vertu du droit international. Ce sera là une contribution importante à l'ordre pacifique en Europe qui s'établit actuellement.

Après l'unification, la République fédérale d'Allemagne restera intégrée dans la Communauté européenne et dans l'Alliance atlantique. La renonciation de la République fédérale à la fabrication et à la possession d'armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi qu'à leur contrôle, ne perd rien de sa validité.

Le rétablissement de notre unité et de notre pleine souveraineté ne modifiera en rien notre participation active à l'oeuvre de l'Organisation des Nations Unies. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour relever les grands défis de notre

M. Brautigam (Allemagne)

temps : la sauvegarde de la paix et des droits de l'homme, la promotion du développement économique et de la justice sociale dans toutes les régions du monde et la protection des ressources naturelles de l'humanité.

En tant que pays industriel développé, la République fédérale d'Allemagne est consciente de ses responsabilités envers les nations moins développées. Dans son message à l'occasion de l'unité allemande le Chancelier Kohl a souligné que nous n'allions pas investir dans l'unité allemande au détriment du tiers monde. Au contraire, nous allons redoubler d'efforts pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement et pour protéger l'environnement.

En cette heure historique nous honorons les victimes de la seconde guerre mondiale, de la tyrannie et de l'Holocauste. Nous nous souvenons de tous ceux qui ont souffert de l'injustice. Nous sommes conscients de notre responsabilité.

Pour les Allemands, le 3 octobre est un jour de joie, de profonde émotion et de réflexion. Nous remercions tous ceux qui ont appuyé les droits légitimes du peuple allemand et nous ont fait confiance.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

ALLOCUTION DE S. E. L'HONORABLE TOFILAU ETI ALESANA, PREMIER MINISTRE DE L'ETAT INDEPENDANT DU SAMOA OCCIDENTAL

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va entendre maintenant une déclaration du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Etat indépendant du Samoa occidental.

S. E. M. Tofilau Eti Alesana, Premier Ministre de l'Etat indépendant du Samoa occidental, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Etat indépendant du Samoa occidental, l'honorable Tofilau Eti Alesana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. ALESANA (Samoa) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est un vif plaisir pour moi de vous voir diriger nos débats pendant cette quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Malte est un pays avec lequel nous entretenons des liens chaleureux en raison de notre association à la fois dans le Commonwealth et dans l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes certains que votre compétence et votre sagesse sauront nous guider judicieusement.

M. Alesana (Samoa)

Je tiens aussi à remercier notre ancien Président, M. Garba, du Nigéria, de la manière exceptionnelle avec laquelle il a dirigé les travaux de la quarante-quatrième session et les sessions extraordinaires sur l'apartheid, les stupéfiants et la coopération économique internationale.

De même, c'est avec plaisir que je salue nos nouveaux membres : le Liechtenstein et la Namibie. Le Liechtenstein est un petit pays avec une longue histoire qui peut, grâce à son expérience riche et variée, beaucoup contribuer à nos travaux ici. La Namibie est une nation nouvelle dont nous avons attendu la naissance pendant fort longtemps; elle partagera avec nous sa jeunesse, sa vigueur et son enthousiasme.

Aujourd'hui est le jour même où les deux Allemagnes s'unissent pour former un seul Etat. Nous le félicitons chaleureusement à l'occasion de cette date historique et nous formons des vœux pour son avenir dans l'unité et pour le succès de l'engagement qu'il a pris en ce qui concerne l'unité et la stabilité en Europe et la paix dans le monde.

M. Alesana (Samoa)

C'est assurément un honneur que de prendre la parole devant l'Assemblée à pareil moment de l'histoire. L'année écoulée a vu des changements incroyables, des changements si nombreux, si subits et souvent si inattendus qu'il a parfois semblé que le monde était précipité inconsidérément dans une ère entièrement nouvelle.

Mais ceux d'entre nous qui ont toujours eu confiance en l'ONU et en son système au fil des années, ainsi qu'en un Secrétaire général qui, de manière si calme et si experte, s'acquitte de son énorme tâche, savaient que les Nations Unies étaient attentives, qu'elles changeaient et s'adaptaient en fonction du climat mondial et étaient prêtes à répondre quand on les appellerait. Ceux qui, par le passé, ont dit de l'Organisation qu'elle était peu maniable, voire figée, ont vu une situation nouvelle amener des réactions nouvelles et de nouvelles façons de faire les choses, comme en Namibie, en Amérique centrale et au Cambodge. Ainsi que le note le Secrétaire général dans son rapport, l'ONU est

"plus qu'un simple lieu de débats, ... elle est aussi le lieu et le véhicule de négociations utiles...". (A/45/1, p. 14)

Nous savons que, bien plus encore, elle est un véhicule, actif et efficace, pour réaliser et maintenir la paix. Elle remplit à présent les promesses que ses fondateurs avaient envisagées.

Bien sûr, le nouvel esprit qui préside à la politique mondiale depuis la fin de la guerre froide a insufflé un dynamisme rénovateur, non seulement aux Nations Unies et à leurs opérations, mais aussi au règlement de problèmes régionaux et nationaux, qui redonne courage et espoir aux peuples de par le monde. Les changements survenus en URSS et en Europe de l'Est ont montré que la liberté et la démocratie, même si elles ont été longtemps réprimées, peuvent et finissent par triompher. Le pouvoir du peuple l'emportera et un nouveau type d'homme d'Etat, qui a le courage d'écouter le peuple, d'admettre les erreurs du passé et d'essayer de les réparer, semble émerger un peu partout dans le monde. Même si cela est davantage évident en URSS et en Europe de l'Est, on en voit des signes dans le monde entier, et les tyrans devraient trembler face à la tempête qui se prépare. Ceux qui ne tremblent pas pourraient bien tomber avant que la tempête n'arrive, comme plusieurs pays d'Europe de l'Est nous en fournissent un exemple éclatant.

Bien sûr, l'exemple le plus flagrant et le plus pressant nous en est fourni par le refus du Président de l'Iraq, Saddam Hussein, de reconnaître ses torts et de faire marche arrière. Bien que le monde ait tenté, par le biais de nombreuses

M. Alesana (Samoa)

résolutions du Conseil de sécurité et de mesures prises au titre du Chapitre VII de la Charte, de lui faire prendre conscience du sérieux de la menace qu'il représente pour la paix et la sécurité mondiales, il refuse de se conformer à ces résolutions et ne profère que de nouvelles menaces. Nous appuyons pleinement chacune des résolutions du Conseil de sécurité et nous prenons des mesures pour les respecter quand cela est nécessaire. Nous demandons au Président Hussein de se retirer immédiatement et sans conditions du Koweït. Nous condamnons énergiquement l'invasion et le pillage du Koweït, de même que les actes brutaux qui y sont commis - la prise d'otages, l'utilisation barbare de ceux-ci comme boucliers humains, les incursions dans les missions diplomatiques et leur violation. Tous ces actes foulent aux pieds la Charte et le droit international; ils sont un affront à la conscience universelle.

Le rayon d'espoir qui illumine d'autres régions du monde n'a pas pénétré jusqu'ici, pas plus du reste que dans deux des régions les plus troublées du Moyen-Orient. Il ne semble pas que l'on ait avancé vers la solution du problème palestinien ou vers celle de la question du Liban. Le découragement des Palestiniens dans les territoires occupés donne toujours lieu à des accès de violence auxquels on répond par la violence et la répression. La violence doit cesser et faire place au dialogue. Le meilleur moyen d'y parvenir, nous en restons convaincus, est de convoquer, sous les auspices des Nations Unies, une conférence internationale à laquelle participeraient toutes les parties intéressées.

Les factions sévissent toujours au Liban déchiré par les luttes. Ceux qui aggravent ces frictions et qui, par leur ingérence, profitent de la situation doivent s'abstenir de tels agissements afin que le Liban puisse à nouveau être réuni et reconstruit.

L'un des aspects les plus alarmants de la situation au Moyen-Orient est certainement la prolifération d'armes meurtrières, dont les armes de destruction massive et celles qui déciment les populations par des moyens chimiques. Nous courons le risque de voir toute une région transformée en véritable chambre des horreurs, surtout si l'on songe aux graves répercussions que ces différentes situations pourraient avoir entre elles. Voilà pourquoi les différents problèmes du Moyen-Orient sont incontestablement liés entre eux. Cela montre combien il est important d'adopter une approche globale nouvelle au regard de la situation dans l'ensemble du Moyen-Orient.

M. Alesana (Samoa)

La situation en Afghanistan semblait prête à être réglée. La raison paraissait l'avoir emporté dans ce pays et on espérait qu'après le retrait des troupes soviétiques - initiative digne d'éloges - une paix d'ensemble pourrait s'instaurer sous les auspices de l'ONU. Mais les combats incessants et les luttes entre factions ont retardé le processus. On est à présent dans l'impasse et nous espérons que les différentes parties en cause arriveront très bientôt, avec l'aide des Nations Unies, à une paix négociée durable.

La situation au Cambodge nous fait revenir aux aspects prometteurs de la vie internationale - et cette situation en est certainement un. Mon pays a toujours appuyé les efforts inlassables de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour contribuer à la solution de ce conflit qui dure depuis 11 ans. Nous allons peut-être voir enfin la lumière au bout du tunnel. Les efforts de paix de l'ANASE et d'autres nations nous ont récemment laissé espérer pour bientôt une solution politique. A cet égard, nous nous félicitons de voir que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont lancé une initiative pour contribuer à assurer la paix au Cambodge. Nous saluons leur accord-cadre en tant que contribution importante dans cette direction. La résolution 663 (1990) du Conseil de sécurité est un document historique qui ne manquera pas de donner une impulsion nouvelle au processus de paix cambodgien. Nous voudrions par ailleurs dire que nous appuyons tout particulièrement le rôle joué par les Coprésidents de la Conférence de Paris : l'Indonésie et la France. L'Australie et le Japon méritent, eux aussi, une mention spéciale pour leur contribution constructive aux négociations de paix.

M. Alesana (Samoa)

Nous demandons instamment à toutes les parties cambodgiennes intéressées, et au Viet Nam, de prendre en considération les intérêts supérieurs du peuple cambodgien. Il est temps que la nation se réconcilie autour de la personne de S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk, qui doit continuer de jouer un rôle clef dans le règlement de paix du Cambodge.

En Amérique centrale, la persévérance des dirigeants régionaux qui continuent d'oeuvrer de concert avec les Nations Unies à une solution pacifique des problèmes de la région se révèle payante. Le rôle que jouent les Nations Unies dans le désarmement et la démobilisation de la résistance nicaraguayenne - y compris la destruction des armes - et dans l'observation du processus électoral, ainsi que les efforts qu'elles déploient actuellement pour trouver une solution aux conflits en El Salvador et au Guatemala montrent qu'elles font aujourd'hui preuve d'esprit novateur et de souplesse dans l'action.

Le monde s'est réjoui de l'accession de la Namibie à l'indépendance attendue depuis si longtemps. La dernière étape de la longue lutte menée par la Namibie pour devenir un Etat a été un bel exemple d'effort multilatéral fructueux. Cela a été un triomphe non seulement pour les Nations Unies mais aussi pour les principes démocratiques et la décolonisation, et nous nous sommes réjouis de voir entrer en vigueur la Constitution namibienne reposant sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Nous souhaitons plein succès à la Namibie.

Des progrès encourageants se dessinent en ce qui concerne la question du Sahara occidental. Une fois encore, la participation des Nations Unies s'est soldée par un accord sur une série de propositions et par un plan approuvé par le Conseil de sécurité qui devrait permettre de mettre en application, par étapes, une série de mesures indispensables à l'autodétermination. Ce référendum, convoqué sous les auspices des Nations Unies, devrait assurer une issue pacifique et réussie de ce processus de détermination.

L'un des succès remportés par les Nations Unies au début de l'époque de coopération constructive qui a suivi la guerre froide a, bien entendu, été le plan général de paix élaboré par le Conseil de sécurité pour mettre un terme à la guerre entre l'Iran et l'Iraq. La poursuite de l'application de ce plan sous la surveillance du Groupe d'observateurs militaires en Iran et en Iraq témoigne du regain d'énergie des Nations Unies.

M. Alesana (Samoa)

Même en Afrique du Sud, des indices semblent montrer que le Gouvernement sud-africain, jusqu'à présent l'un des plus cruels, des plus entêtés et des plus intransigeants, commence peut-être à reconnaître l'erreur de ses agissements odieux. Avec la libération de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, avec la levée partielle de l'état d'urgence et la levée de l'interdiction qui frappait l'African National Congress (ANC) et les autres groupes anti-apartheid, nous espérons que les autorités sud-africaines inaugurent une nouvelle façon de penser et qu'elles vont rapidement prendre des mesures spécifiques pour démanteler l'apartheid.

S'agissant de la péninsule de Corée, nous constatons avec plaisir que des négociations se sont déroulées entre les deux Corée au niveau des premiers ministres. Nous souhaiterions qu'elles se transforment en discussions de fond pour aboutir à la formulation d'un calendrier de réunification. Les Coréens devraient être encouragés par les exemples de l'Allemagne réunifiée et de l'unification récente du Yémen, et devraient laisser pénétrer dans ces réunions l'esprit de compromis qui règne à l'étranger. Nous sommes fermement convaincus que les organisations mondiales doivent avoir un caractère universel, ce qui nous incite à appuyer l'admission des deux Corée à l'Organisation des Nations Unies. Cela ne représente, en aucun cas, un obstacle à la réunification. En fait, nous pensons que ce serait une mesure positive qui encouragerait le dialogue et la coopération entre les deux parties et hâterait la réunification.

Nous célébrons le trentième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Nombre d'entre nous ont accédé à l'indépendance par le truchement des Nations Unies et connaissent de première main l'importance historique de ce document. La tutelle des Nations Unies sur le Samoa occidental a été levée en 1962 dans l'année qui en suivi, en 1961, l'exercice de l'autodétermination et l'organisation d'un plébiscite par lequel la population s'est prononcée en faveur du Matai, c'est-à-dire, dans ses grandes lignes, de certaines modalités du droit de vote. Quoique ce système repose lui-même sur des principes démocratiques, je suis heureux de déclarer ici, 29 ans plus tard, que, le 29 courant, un référendum sera organisé au Samoa qui permettra à la population de notre pays de nous faire savoir si elle souhaite maintenant adopter le suffrage universel.

M. Alesana (Samoa)

La décennie internationale pour l'élimination du colonialisme a débuté cette année, et nous attendons avec impatience le jour où le processus d'autodétermination s'achèvera dans le monde entier. Dans notre région, la Nouvelle-Calédonie fait des progrès réguliers sur la voie de l'autodétermination, et les autorités françaises continuent de prendre les mesures positives promises pour promouvoir le développement politique, économique et social dans le territoire. Nous demandons instamment à toutes les parties de persévérer dans cette voie et de poursuivre le dialogue dans l'intérêt de toute la population de la Nouvelle-Calédonie et d'une transition pacifique vers l'autodétermination.

Il est évident que le nouveau climat de coopération et de partenariat qui a pu être instauré grâce au courage et à la perspicacité manifestés par les grands dirigeants du monde contemporain a offert à celui-ci des occasions politiques insoupçonnées pour résoudre les conflits régionaux qui restent sans solution et s'attaquer aux questions qui préoccupent tous les citoyens de notre planète.

Les dirigeants éclairés et conscients de leur responsabilité doivent assurément se soucier aujourd'hui du bien universel, du bien-être mondial et reconnaître aussi les préoccupations légitimes et, en fait, les craintes très réelles des êtres humains dans le monde entier.

Les pays ne doivent pas individuellement avoir toute liberté de poursuivre obstinément des buts qui répugnent aux autres, et les terrifient, et mettent en danger le bien-être de tous. Les essais nucléaires dans le Pacifique et ailleurs doivent cesser immédiatement. Depuis 15 ans déjà, les violentes protestations des peuples du Pacifique contre les essais nucléaires sur l'atoll fragile de Mururoa ont été totalement ignorées par un pays qui a simplement décidé de se lancer dans un programme d'essai envers et contre tout. Ce programme a, jusqu'à présent, à son actif plus de 100 explosions nucléaires.

En revanche, nous sommes ravis d'apprendre la décision prise par le Japon de cesser la pêche aux filets dérivants dans le Pacifique un an avant la date fixée par la résolution adoptée l'année dernière par l'Assemblée générale. Nous espérons que les quelques pays qui pratiquent encore cette méthode de pêche, où que ce soit, suivront bientôt cet exemple.

M. Alesana (Samoa)

Des efforts et des stratégies concertés doivent être mis au point pour protéger l'environnement et traiter des milliers de problèmes pouvant être attribués à l'effet de serre ainsi qu'à d'autres maux écologiques dont souffre la planète. Nous sommes optimistes et pensons que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui se tiendra au Brésil en 1992, permettra un examen total et approfondi de nos problèmes écologiques globaux qui s'accumulent. Le Comité préparatoire, sous la direction compétente de l'Ambassadeur Tomny Koh de Singapour, a déjà entrepris des travaux préparatoires.

Nous avons nous-mêmes été récemment soumis aux caprices de la nature, lorsque nous avons été atteints au début de cette année par le cyclone Ofa qui, en dévastant la région, a causé d'incalculables dommages à notre environnement fragile. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui ont offert leur aide au moment où nous en avons besoin, à savoir les organisations internationales, les pays, les organisations non gouvernementales et les particuliers. La Décennie internationale relative à la diminution des catastrophes naturelles commence cette année et nous pensons, certes, que le moment est opportun.

La Déclaration de l'Assemblée générale du début de cette année sur la coopération économique internationale, et notamment la revitalisation de la croissance économique et du développement des pays en développement, a été opportune également.

Nous espérons sincèrement que les nouveaux défis qui apparaissent et auxquels nous devons faire face aujourd'hui en ce qui concerne les réformes politiques, économiques et sociales introduites en Europe, associés à la crise alarmante du Moyen-Orient, n'auront pas un effet trop négatif sur les économies des pays en développement et les moins avancés et qu'ils ne les alourdiront pas davantage.

Avant de conclure cette déclaration, je crois devoir réitérer mon optimisme à l'égard du climat politique de la décennie à venir, et je tiens à rendre hommage aux Etats-Unis et à l'Union des Républiques socialistes soviétiques auxquels nous devons ce nouveau scénario passionnant. Le rythme du désarmement doit s'intensifier et les dividendes de la paix, dont nous avons entendu parler si souvent, doivent devenir une réalité, pour que nous puissions oeuvrer dans l'intérêt de l'humanité comme nous aurions dû le faire dès le début.

M. Alesana (Samoa)

Plus particulièrement, nous souhaitons voir la situation des enfants du monde se transformer incommensurablement pour le mieux. Cette année est l'année de l'alphabétisme international, et si nous ne pouvons sous-estimer l'importance de l'alphabétisme pour la croissance mentale de l'enfant, ce n'est là que l'une de nos nombreuses tâches en vue d'améliorer le triste sort de nos enfants. Le Sommet mondial des enfants, auquel nous avons participé à la fin de la semaine dernière, a fait porter l'attention du monde sur les perspectives effrayantes de l'avenir du monde si nous ne nous assurons pas que nos enfants pourront se développer dans un esprit, un corps et une âme sains. Le moment est décidément venu de réorganiser nos priorités, de faire passer le bien-être des enfants du monde, et par conséquent de l'avenir du monde, avant tout le reste. Le moment est venu de nous détourner de la folie de la guerre et des armements pour réaliser le rêve de la race humaine.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Etat indépendant du Samoa occidental pour la déclaration qu'il vient de faire.

S. E. M. Tofilau Eti Alesana, Premier Ministre de l'Etat indépendant du Samoa occidental, est escorté de la tribune.

M. MANGLAPUS (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Au nom de la Présidente Corazon Aquino et de la délégation des Philippines, je vous transmets, Monsieur le Président, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement de la République de Malte, de chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Votre pays est le reflet d'un riche mélange de races et de cultures méditerranéennes et constitue ainsi un microcosme de cette assemblée que vous présidez maintenant avec tout l'honneur qui vous est dû.*

De même, je désire remercier à ce stade M. Joseph N. Garba, du Nigéria, Président sortant de l'Assemblée générale, et le féliciter pour un travail bien fait. Beaucoup a été accompli pendant son mandat, et entre autres notamment, la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale qui a abouti à une déclaration de consensus importante sur la coopération économique, d'une grande signification dans notre recherche de la paix.

* M. Afonso (Mozambique), Vice-Président, assume la présidence.

M. Manglapus (Philippines)

Un an s'est écoulé depuis que nous nous sommes réunis pour la dernière fois. Chaque année voit se dérouler des événements qui lui donnent son caractère propre. Nous pourrions appeler 1990, la première année de la Décennie du droit international des Nations Unies, l'année de la réalité de la liberté et des possibilités de paix.

Certains estimeront peut-être naïve cette description dans le contexte de la menace qui plane sur la paix dans une région critique du monde. Mais les faits sont là.

Il fut une époque où le rêve d'une Europe démocratique semblait une fantaisie absurde. En effet, la seule formule applicable semblait être la destruction d'une répression monolithique par la guerre. Mais chacun savait que cela signifierait une guerre nucléaire, que nul ne pourrait gagner.

Il y eut une époque où le concept d'une Amérique latine totalement démocratique et par conséquent pacifique semblait une vaine illusion. Trop d'obstacles s'y opposaient. Une théorie avait été élaborée, par exemple, qui persiste toujours bien qu'ayant fait banqueroute depuis longtemps, selon laquelle la démocratie est une invention qui ne convient qu'à l'Occident développé. Il existait une politique des superpuissances, maintenant amendée, heureusement, selon laquelle il convenait d'encourager les dictateurs militaires parce qu'il est plus facile de traiter à l'étranger avec un seul homme qu'avec un régime démocratique désordonné.

Le rêve d'un règlement satisfaisant au Cambodge et, par conséquent, de paix en Asie du Sud-Est, semblait impossible jusqu'à il y a un mois seulement. Il paraissait inutile d'essayer de démêler l'enchevêtrement idéologique et historique complexe dans cette région malheureuse ou de trouver une porte de sortie honorable pour les puissances intervenantes. Ces puissances avaient entretenu des hommes de paille et ces hommes de paille avaient trouvé que leurs propres divergences intérieures étaient aggravées du fait de politiques élaborées dans les capitales étrangères lointaines.

Toutefois, tous ces rêves impossibles se sont transformés au cours de cette dernière année en véritable réalité ou, du moins, en un début de réalité. La démocratisation de l'Europe orientale, si elle n'est pas encore totale, est bien réelle. Pour la première fois dans l'histoire, tout le continent latino-américain

M. Manglapus (Philippines)

est démocratique. Les premiers instruments de la paix au Cambodge ont été mis en oeuvre; les puissances intervenantes trouvent une manière honorable de se sortir de la situation, et des nations divisées sont réunies : l'Allemagne aujourd'hui, la Corée demain, nous l'espérons.

C'est grâce à la convergence de trois facteurs historiques qu'est apparue cette perspective d'avant-garde de paix universelle. Le premier est la montée du pouvoir des peuples du monde. Les uns après les autres, ces peuples ont pris la parole et leur vœu, unique mais non négociable, est le suivant : "Nous voulons la démocratie. Nous voulons la paix."

M. Manglapus (Philippines)

Tel était le message lancé en 1986 par notre révolution pour établir le pouvoir du peuple philippin. Et depuis lors, il a résonné sur les places publiques dans le monde, renversant les dictateurs et balayant les idéologies répressives. Ce n'est jamais le peuple qui propose la guerre, ce sont les gouvernements. C'est pourquoi la paix, la paix universelle ne sera possible que lorsque tous les peuples du monde seront libres et qu'ils décideront eux-mêmes de la structure de l'Etat.

Il existe un deuxième facteur susceptible d'assurer le succès du processus de paix. Les efforts en faveur de la paix ont échoué mais là où ils ont réussi, la persévérance était un élément dominant. En Europe de l'Est et en Amérique latine, le peuple n'a jamais renoncé. Au Cambodge, les dirigeants n'ont jamais renoncé. Aux réunions de Jakarta et à la Conférence de Paris, Ali Alatas et Roland Dumas n'ont jamais renoncé. Les membres permanents du Conseil de sécurité n'ont jamais renoncé.

Il existe un troisième facteur, c'est l'Organisation des Nations Unies. Cette "persévérance des Nations Unies", pour reprendre les propres termes du Secrétaire général dans son rapport de septembre 1990, a établi la paix et la démocratie en Namibie, 25 ans après la résolution de l'Assemblée générale et une douzaine d'années après les mesures prises par le Conseil de sécurité.

Nous pressentons la fin prochaine de l'apartheid à la suite des initiatives pacifiques prises par les Nations Unies. Nous voyons naître la nouvelle démocratie au Nicaragua, un cessez-le-feu en El Salvador démocratique, une solution politique au Guatemala démocratique, un référendum au Sahara occidental, une action en faveur d'un consensus entre les puissances garantes en Afghanistan.

L'inventaire des succès du Secrétaire général est long. Il n'y a qu'un seul nuage sombre dans le monde et il est obscurcit le ciel au-dessus de cette région que nous en sommes venus à appeler le Moyen-Orient.

La première mesure à prendre pour comprendre cette région est probablement de vraiment reconnaître sa position géographique réelle. La région que l'on appelle l'Extrême-Orient n'avait jadis qu'une identité eurocentrique coloniale relative jusqu'à ce qu'elle acquière sa propre identité et devienne l'Asie de l'Est. Pourquoi Moyen-Orient? Au milieu de quoi? Le terme a été fabriqué qu'en 1902 par un expansionniste occidental. Il s'agit de la région de l'Asie occidentale et de l'Afrique du Nord et le moment est venu de leur reconnaître une valeur absolue et objective. Les peuples de l'Asie occidentale et de l'Afrique du Nord ne doivent

M. Manlapus (Philippines)

pas être différents de ceux de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine dans leurs aspirations humaines. Leurs exigences, s'ils les formulaient eux-mêmes, seraient irrévocablement la liberté et la paix.

La semaine dernière, le Président François Mitterrand a pris la parole à l'Assemblée à propos des garanties concernant l'"expression démocratique de la volonté du peuple koweïtien". Pourquoi la réthorique adoptée par les divers pays dans leur réponse à la crise dans cette région n'évoque-t-elle pas ces valeurs au moment où déferle dans le reste du monde le raz de marée de la démocratie et de la paix?

Nous entendons parler de violations de frontières, de menaces contre l'intégrité territoriale, de déplacements massifs d'êtres humains, de perturbation du marché pétrolier, de détérioration des économies nationales et de pertes en vies humaines. Ce sont là des actes très graves et les Philippines se sont dès le début jointes aux Nations Unies dans la condamnation de ces actes.

Nous avons approuvé et appliqué les résolutions du Conseil de sécurité, de même que nous nous sommes associés à d'autres gouvernements asiatiques pour apprécier l'attitude positive du Gouvernement iraquien en ce qui concerne l'évacuation de nos travailleurs, de même que nous sommes reconnaissants à la Jordanie, à l'Arabie saoudite, à l'Iran, aux Emirats arabes unis, à l'Espagne, au Japon, à la Nouvelle-Zélande et aux institutions spécialisées des Nations Unies, notamment l'Organisation internationale pour l'émigration et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe de leur assistance à nos ressortissants évacués, et du travail qu'ils ont réalisé avec l'aide de la Communauté européenne et des Etats-Unis d'Amérique.

L'Organisation des Nations Unies et les grandes puissances se sont associées pour faire face à cette menace et rechercher une formule de paix.

Mais peut-être conviendrait-il que l'on entende davantage évoquer l'idée que cette crise, qui est tout à la fois dangereuse et riche de possibilités, peut être l'occasion, une fois les souverainetés territoriales restaurées, d'harmoniser cette région au rythme de notre nouveau monde de démocratie, de liberté et de paix pour tous.

Nous devons tous nous rassembler pour instaurer la paix en Asie occidentale. Cet appel s'adresse à tous et pourquoi pas? C'est le monde entier qui est concerné

M. Manglapus (Philippines)

lorsqu'un pays en envahit un autre, lorsque des centaines de milliers de travailleurs sont déplacés, lorsque les prix du pétrole mettent les économies des pays pauvres à genoux.

Mais beaucoup d'entre nous sont déjà à genoux et ce n'est pas seulement la crise survenue en Asie occidentale qui nous a mis dans cette position humiliante. Nous sommes venus à maintes reprises à l'Assemblée générale pour demander du secours. Je ne parle pas pour un pays qui a des arriérés, je lance cet appel au nom de tous les pays débiteurs du monde. La dette des Philippines est l'héritage d'un dictateur mais c'est une obligation dont nous avons hérité et c'est pourquoi nous l'assumons. Les Philippines s'acquitteront fidèlement du paiement du capital et des intérêts. Nous renonçons à toute position radicale. Nous ne nous imposons pas de moratoire unilatéral.

Le service de notre dette contraint notre pays à y consacrer plus de 40 % de son budget annuel et presque un tiers de ce montant est affecté au service de la dette extérieure. Depuis 1986, nous envoyons chaque année 1,7 milliard de dollars de plus que nous ne recevons. Comment résoudrons-nous ce problème? Il faut certes rééchelonner la dette mais il est encore préférable et plus humain de l'effacer.

Les décideurs au niveau politique doivent convenir de résoudre cette question : qui a qualité pour bénéficier d'un allègement de la dette et de l'effacement de la dette? Est-il possible d'établir des normes au lieu de tenir compte des forces et des faiblesses des négociateurs et des marchés financiers? Ils doivent accepter de nouveaux programmes d'ajustement visant à stimuler la croissance qui conviendront tant aux économies planifiées qu'aux économies libérales.

Les Philippines sont profondément reconnaissantes de l'aide qu'elles reçoivent du Plan Brady, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Mais les décideurs doivent mettre au point de nouvelles modalités afin de résoudre la question au plan mondial, car les mécanismes actuels ne sont pas adaptés pour une tâche de cette ampleur. Le Fonds monétaire international (FMI) s'intéresse traditionnellement à des problèmes à court terme, tels que la balance des paiements, c'est-à-dire pour une durée moyenne de 18 mois. Mais la solution des problèmes structurels et financiers que pose la dette transnationale peut prendre une génération.

M. Manglapus (Philippines)

La Banque mondiale s'est essentiellement penchée sur des projets de financement et, plus récemment, sur des programmes. Et pourtant ce n'est que dans un cadre global que les obligations financières des pays pourront être évaluées.

La crise de la dette sévit sur notre planète depuis presque une décennie. Cette crise nous submerge car nos défenses sont isolées et nos stratégies divisées. Nous proposons une contre-attaque mondiale par des forces qui transcendent la géographie et l'idéologie.

Si le monde entier se trouve appelé à faire face aux envahisseurs en Asie occidentale, pourquoi ne pouvons-nous pas enjoindre à ce même monde de faire face à cet envahisseur de l'inframonde de la finance internationale, ce monstre créé par les débiteurs et les créanciers? Ne sommes-nous pas en mesure de mobiliser les ressources intellectuelles des pays dans cet affrontement?

A Versailles, en 1919, les alliés victorieux de la première guerre mondiale ont refusé de comprendre combien les obligations des Allemands vaincus étaient insupportables, l'Allemagne a opté pour une solution radicale. Cette solution a engendré la deuxième guerre mondiale. Les alliés, de nouveau victorieux en 1945, se sont souvenus de Versailles. A Londres, ils ont effacé 70 % des paiements des intérêts dûs par les Allemands. A cette époque, le principal de cette dette s'élevait à 1,5 milliard de dollars américains, soit la valeur de près de 8 milliards de dollars américains de 1989.

M. Manglapus (Philippines)

La même initiative audacieuse et visionnaire qui a permis d'effacer cette dette a aussi donné naissance au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale et à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Les alliés ont effacé 70 % des intérêts dus par une nation défaite dont l'agressivité avait déjà dévasté la moitié de l'Europe et ébranlé le monde. Victorieux et désireux de tuer dans l'oeuf une autre agression monstrueuse, les alliés ont fermé les yeux sur la dette. Après la victoire et en faveur de la paix, tout était possible.

Encore la semaine dernière, le Président Mitterrand a dit que, si l'Iraq se retirait du Koweït, "tout pourrait être possible". Ne pouvons-nous pas réclamer la même possibilité pour des pays non coupables de dévastation et d'invasion, mais peut-être seulement coupables d'imprévoyance dans leurs emprunts et leur gestion fiscale? Le Président Mitterrand voulait-il dire que l'effacement de leurs dettes était une des "possibilités"?

Avant la victoire et dans la recherche de la paix, avant même toute dévastation, est-il possible d'être humain et de parler de faire table rase, de donner au monde un nouveau départ? Dimanche dernier seulement, nous avons rassemblé dans cette salle historique des chefs d'Etat, des chefs de gouvernement et des enfants du monde entier. Des enfants ont lu dans diverses langues la vibrante Déclaration du Sommet pour les enfants.

Il y a quelque chose dont on n'a pas parlé à propos des enfants d'aujourd'hui et que j'aimerais respectueusement rappeler à cette assemblée. La dette du tiers monde s'élève actuellement à 1 300 milliards de dollars. Ainsi, chacun des enfants du tiers monde ne naît pas seulement avec le péché originel, comme le disent des théologiens, mais aussi avec une dette originelle allant jusqu'à 1 000 dollars à la naissance et qui atteint, à un taux d'intérêt composé de 10 %, 7 000 dollars à l'âge de 21 ans. En cette glorieuse année de l'enfant, n'est-il pas temps de racheter la dette originelle de cet enfant?

Les Philippines ne renieront jamais leurs obligations, mais elles ne cesseront jamais non plus de respecter leur obligation de plaider pour une justice universelle.

M. JESZENSZKY (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes félicitations à M. Guido de Marco, de Malte, à l'occasion de son élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale.

Je veux également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue parmi nous aux représentants respectifs de la Namibie et du Liechtenstein dont les pays viennent de devenir Membres des Nations Unies.

Pour la première fois en plus de 40 ans, la Hongrie a un gouvernement qui doit rendre compte de ses actes devant un parlement élu librement et démocratiquement. Mon premier devoir devant les membres de cette assemblée est de présenter, au nom de notre nouveau gouvernement et de notre peuple, nos sincères remerciements à l'ONU pour l'appui moral et politique qu'elle a apporté à la révolution hongroise de 1956 et au combat pour la liberté nationale ainsi que pendant la période suivante durant laquelle nous avons été privés de liberté.

"Gloire aux vaincus" : tel était le message envoyé au monde entier par l'Organisation. Les rapports du Comité des Cinq, dirigé par Sir Leslie Munro, l'action dévouée du diplomate danois Bang-Jensen et les efforts soutenus pour garder la question hongroise à l'ordre du jour des Nations Unies ont comblé de satisfaction les opprimés, dont l'étudiant qui avait 15 ans à l'époque et qui est aujourd'hui devant vous à titre de représentant de la République de Hongrie devenue libre. Même si le peuple hongrois n'a jamais abandonné ses idéaux d'alors, ce n'est que récemment que l'Histoire nous a permis d'atteindre le plus important objectif d'octobre 1956 : l'établissement d'une Hongrie libre, indépendante et démocratique.

Par ses efforts pour rendre justice à notre peuple, l'ONU a agi conformément à son mandat en vertu de la Charte, comme elle l'a fait et continue à le faire pour certains autres petits pays. La reconnaissance de ce fait est particulièrement appropriée dans notre monde actuel.

La période qui s'est écoulée depuis la session de l'an dernier de l'Assemblée générale a été témoin de changements historiques en Europe et sur d'autres continents. La période glaciaire politique a pris fin et un nouveau système de relations internationales s'est esquissé.

M. Jeszenszky (Hongrie)

Par suite de la tournure des événements dans les pays de la région d'Europe centrale et orientale, le système bipolaire édifié après Yalta s'est effondré. Les peuples de l'Europe centrale se sont finalement débarrassés de la dictature stalinienne de l'Etat-parti, si étrangère aux traditions du développement européen, et se sont donné comme objectif d'édifier un Etat fondé sur la primauté du droit, la liberté, l'économie de marché et l'exercice des droits de l'homme. Après la chute du communisme, une situation qualitativement nouvelle a émergé sur le continent. La division artificielle antérieure de l'Europe sur une base idéologique et la conception subséquente par blocs de la confrontation politique, militaire et économique ont été remplacées par une occasion historique d'établir une Europe unie fondée sur des valeurs communes.

Les transformations qui ont lieu actuellement en Union soviétique ont largement contribué à l'évolution de la situation dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Notre voisin de l'Est, en 1945, nous a aidés de façon décisive à libérer notre territoire de l'occupation étrangère et du régime fantoche qui en était esclave. Mais cette promesse de liberté s'est vite transformée en un système orwellien. Ce n'est que récemment que les dirigeants soviétiques sont devenus des partenaires fiables, alors que nous recherchions les moyens de libérer réellement le peuple hongrois et de mettre fin à toute présence militaire étrangère, afin que notre nation puisse enfin exercer pleinement son droit à l'autodétermination. Les changements profonds survenus en Hongrie ont non seulement fait partie intégrante de ce processus, mais - et nous en sommes fiers - ils en ont été aussi le catalyseur. Le respect des libertés fondamentales et des droits universels de l'homme a joué un rôle déterminant dans le processus de renouveau en Hongrie.

Cette année, les résultats des élections municipales et parlementaires libres et démocratiques en Hongrie ont entraîné une transformation totale de tout le système politique et social. La nouvelle Hongrie et son gouvernement de coalition sont attachés à la démocratie, au pluralisme politique, économique et culturel ainsi qu'à la primauté du droit, conformément aux normes européennes

M. Jeszenszky (Hongrie)

Une représentation constante, une protection et une réalisation efficace des intérêts nationaux sont des priorités dans la politique étrangère hongroise. L'ère d'une politique de dépendance étrangère unilatérale a été remplacée par un désir d'édifier des relations équilibrées. Cela implique un changement d'orientation qui vise à restaurer les liens qui, pendant un millier d'années, ont uni la Hongrie à l'Europe, mais qui ont été coupés il y a 40 ans, et à faire de la Hongrie, une fois encore, un membre égal et respecté de la communauté des nations européennes. La République de Hongrie partage les valeurs européennes et l'idée d'une association atlantique. Notre pays participe aux efforts visant à promouvoir le processus d'intégration européenne et s'engage à apporter une contribution active à la réalisation de l'unité européenne.

Une condition très importante de l'intégration de la Hongrie à l'Europe est qu'elle devienne membre à part entière de la communauté européenne avant la fin de la présente décennie. Cela signifie, d'une part, que nous devrions nous efforcer de conclure un accord d'association avec la Communauté européenne d'ici au 1er janvier 1992 et que, d'autre part, nous devrions créer un mécanisme institutionnel de coopération politique, allant de pair avec la collaboration économique et commerciale actuelle.

Un autre aspect important de notre intention de nous joindre à l'Europe est la participation de la Hongrie au Conseil de l'Europe. Nous sommes convaincus qu'une démocratie parlementaire pluraliste qui est apparue dans la foulée des élections libres et du nouveau système de gouvernement autonome, ainsi que l'activité législative et d'application des lois visant à protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, rendra la Hongrie en mesure de remplir pleinement les conditions requises pour devenir membre du Conseil de l'Europe, et nous ferons tout ce qui est possible pour être admis de façon formelle au sein de cette importante organisation dans un avenir rapproché.

Le développement des relations avec les pays voisins est manifestement un objectif important de notre politique étrangère. De toute évidence, dans le nouvel ensemble de conditions, c'est là une occasion historique d'utiliser pleinement le potentiel, qui découle d'un millier d'années de coexistence, pour une coopération reposant sur des principes démocratiques, un avantage mutuel, des intérêts et des valeurs partagés et une pleine conscience d'un destin commun. De l'avis du Gouvernement hongrois, la pierre angulaire de la démocratie et de la règle du

M. Jeszenszky (Hongrie)

droit dans notre région - la moitié orientale de l'Europe - est représentée non seulement par des élections multipartites, mais aussi, en tant qu'élément indispensable de la stabilité européenne, par la tolérance, la reconnaissance du droit à une vie autonome et la garantie de la préservation des identités et des particularités des différentes minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques, ainsi que le respect de leurs droits individuels et collectifs. Dans ce contexte, nous sommes fermement convaincus que la garantie des droits de l'homme et des droits des minorités pour les trois millions et plus de Hongrois ethniques qui vivent dans les pays voisins de la Hongrie est une condition fondamentale pour le développement de relations harmonieuses interétatiques en Europe.

Nous croyons qu'une contribution importante au développement des relations de bon voisinage et à l'unification de l'Europe pourrait être apportée au moyen d'une coopération régionale institutionnalisée, telle qu'elle apparaît dans la Pentagone qui a été établie entre l'Autriche, la Tchécoslovaquie, l'Italie, la Yougoslavie et la Hongrie.

Le monde bipolaire qui a caractérisé la période suivant la création des Nations Unies est remplacé de plus en plus par la multipolarité. La Hongrie se félicite de ce changement et l'appuie. Le système institutionnel du multilatéralisme est d'une grande importance pour nous à cet égard. Dans notre monde d'interdépendance et d'intégration croissante, nous appuyons activement les Nations Unies - l'organisation la plus vaste de notre époque. De plus, nous appuyons toutes les formes de coopération régionale, y compris le processus de sécurité et de coopération en Europe, qui nous touche le plus directement.

Pour ce qui est de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), nous croyons qu'une situation qualitativement nouvelle a été créée par les changements qui sont intervenus en Europe. Les États qui participent au processus d'Helsinki - parmi eux, la Hongrie - aspirent à des valeurs communes. Par conséquent, le système de sécurité édifié sur l'affrontement de blocs devient un anachronisme, et les États participants ont déjà commencé à constituer un nouveau système de sécurité fondé sur les principes de la coopération en vue de créer une Europe unie.

M. Jeszenszky (Hongrie)

La République hongroise pense que sa sécurité peut être renforcée au mieux précisément par la création de ce système de sécurité coopératif, qui englobera tous les Etats de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe et sera conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Dans ce contexte, et dans la poursuite de nos efforts pour mettre un terme à l'approche dépassée des blocs, nous avons revu nos rapports avec l'Organisation du Traité de Varsovie. Le point de départ de notre position sur la question est que, dès le tout début, le Traité de Varsovie, qui a été créé - et qui nous a été imposé - il y a 35 ans, n'a pas servi les intérêts nationaux et de sécurité de la Hongrie. Le Gouvernement de la nouvelle Hongrie a déclaré sa ferme intention de quitter l'organisation militaire du Traité de Varsovie bientôt. Cela sera inévitablement suivi par notre départ complet de l'Organisation du Traité de Varsovie. La République de Hongrie souhaite, dans ce sens, apporter une contribution effective et durable à l'affirmation de son indépendance et de sa souveraineté et de son engagement envers la démocratie, la réaffirmation de son identité européenne et l'élimination du concept de bloc dans les politiques mondiales.

Le Gouvernement hongrois attend avec beaucoup d'espoir la réunion au sommet de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe qui doit se tenir à Paris au mois de novembre. Nous sommes confiants qu'en s'appuyant sur les résultats remarquables réalisés dans le cadre du processus d'Helsinki, le sommet sur la Seine mettra fin à l'ère de la guerre froide de façon définitive et annoncera le programme d'une Europe pacifique, démocratique, unie et prospère, libre dans toutes les parties du continent. En cette journée historique, l'unification de l'Allemagne est une contribution à la réalisation de cet objectif. Après plus de 40 ans de division, c'est à nouveau une patrie unie pour le peuple allemand, où il peut vivre et décider librement de son propre avenir. La Hongrie accueille chaleureusement la naissance de l'Allemagne unie, établie conformément au vœu du peuple allemand.

Au-delà de l'Europe, nous pouvons dire à juste titre que l'évolution favorable de la situation internationale a facilité les efforts tentés pour résoudre les crises régionales persistantes ou, du moins, réduire les tensions.

Une triste exception est le Moyen-Orient, où un nouveau problème grave est venu s'ajouter à ceux qui existaient déjà. Mon gouvernement a résolument condamné l'agression de l'Iraq contre le Koweït et il exige le retrait inconditionnel des

M. Jaszenszky (Hongrie)

troupes iraqiennes et le rétablissement de la souveraineté du Koweït. A la fin du XXe siècle, l'argument selon lequel l'histoire explique des actes tels que ceux dont nous sommes témoins dans la région du Golfe ne peut nullement servir de justification à la conduite agressive d'un Etat. C'est un manque de clairvoyance inacceptable, lourd de conséquences graves, que de permettre à un membre de la communauté internationale d'agir de la sorte. Le monde ne doit pas rester passif. Il ne doit pas tolérer la brutalité et la violence qui détruit un Membre des Nations Unies. Par conséquent, nous appuyons pleinement les résolutions du Conseil de sécurité visant à mettre un terme à l'agression et à éliminer ses conséquences, et nous sommes prêts à participer activement à la mise en oeuvre de ces résolutions, peu importe ce qu'il en coûtera à notre économie.

M. Jeszenszky (Hongrie)

Le recours récent à la force n'a pas non plus amélioré le climat en faveur du règlement du conflit de longue date arabo-israélien, qui a déjà coûté tant de vies humaines et de souffrances aux populations de la région, Arabes et Juifs. Il est donc grand temps de dépasser les attitudes d'hostilité et de rechercher une solution pacifique par la voie de la négociation. Cela exige, naturellement, de la part des parties qu'elles respectent les résolutions pertinentes des Nations Unies et les intérêts légitimes de chacun, à savoir, d'une part, le droit d'Israël de vivre en paix à l'intérieur de frontières reconnues et, d'autre part, les droits politiques légitimes du peuple palestinien.

Outre les parties directement concernées par ce conflit, nous, représentants des Etats Membres, pouvons également contribuer à éliminer les éléments qui font obstacle à une compréhension mutuelle. A notre avis, la résolution 33/79 (XXX) de 1975 de l'Assemblée générale, qui assimile le sionisme au racisme, constitue l'un de ces éléments. Mon gouvernement estime que cette résolution est le produit de l'époque révolue de l'affrontement et s'en dissocie. En nous débarrassant des menottes idéologiques du passé, nous pourrions engendrer des processus favorables non seulement en Europe, mais dans d'autres parties du monde.

Les événements d'Afrique australe en sont un exemple, où des changements réellement positifs sont récemment intervenus. L'indépendance de la Namibie et un commencement de démantèlement du système d'apartheid en Afrique du Sud revêtent une importance cruciale à cet égard. Nous pensons que ces changements prometteurs devraient se refléter dans nos débats ici même, ainsi que dans l'adoption d'une nouvelle approche à l'égard de la question. Tout en condamnant sans relâche toutes les formes de discrimination, en particulier la discrimination raciale, y compris le système d'apartheid, nous envisageons, en ce qui nous concerne, tout ce qui pourrait encourager les forces qui, en République sud-africaine, oeuvrent à l'élimination de ce phénomène.

L'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, valeurs universelles, joue un rôle majeur. A cette fin, les Etats Membres des Nations Unies assument des obligations sans équivoque qui permettent d'assurer l'application des normes civilisées. Il est du devoir et de la responsabilité de chacun d'être nous de veiller à l'application de ces normes et d'en être en même temps comptables envers la communauté internationale.

M. Jeszenszky (Hongrie)

A notre époque, le pouvoir des droits de l'homme est devenu mondial et ne saurait servir des intérêts particuliers. La notion d'individus libres dans un monde libre dépasse les frontières des Etats et remplit une mission qui, en dernière analyse, nous conduira vers un monde sans frontière. Heureusement, l'histoire récente nous a fourni plusieurs exemples frappants qui nous renforcent dans notre croyance que même les fils de fer barbelés, les murs, l'occupation étrangère, la xénophobie, les politiques discriminatoires, l'ombre, voire l'utilisation, des baïonnettes ne sont capables d'empêcher véritablement les défenseurs des droits de l'homme de poursuivre leur mission et d'atteindre les objectifs les plus nobles.

Pour la République de Hongrie, les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont les valeurs essentielles de la démocratie. A cet égard, nous apprécions hautement les activités des Nations Unies dans la promotion de la protection internationale de ces droits. Pour notre part, nous sommes déterminés à contribuer à l'adoption de mesures internationales efficaces contre les violations des droits de l'homme et les libertés fondamentales. Nous n'hésiterons pas à nous prononcer le plus résolument contre ces violations, où qu'elles se produisent.

Le Gouvernement de la République de Hongrie attache une très grande attention à la protection internationale des droits des minorités. C'est pourquoi nous nous félicitons de la prise de conscience grandissante à l'égard des droits des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques qui font partie intégrante des droits de l'homme universellement reconnus.

La communauté internationale a autant le droit que l'obligation de suivre avec une attention constante la situation des minorités, de prévenir des conflits potentiels et, dans le cas de violations de leurs droits, de rétablir la protection juridique et de déterminer la responsabilité des parties concernées.

A cet égard, la Hongrie attache une importance toute particulière à la protection efficace des droits des minorités nationales et à la création d'un mécanisme international de protection des minorités. Nous avons deux raisons à cela : d'une part, notre respect de la primauté du droit dans la conduite nationale et internationale et, d'autre part, notre responsabilité, conformément au droit international, vis-à-vis des Hongrois qui vivent en dehors de nos frontières comme minorités.

M. Jeszenszky (Hongrie)

Les funestes tempêtes de l'histoire du XXe siècle, qui n'ont pas eu pitié des petites nations, et les décisions qui ont été prises dans l'intérêt d'autres puissances, ont contraint des milliers de Hongrois à vivre en dehors de leurs frontières avec un statut de minorité. Les Hongrois qui vivent dans des pays voisins sont devenus la minorité la plus répandue en Europe. Nous ne saurions être indifférents à leur sort, de même que nous ne pouvons demeurer indifférents à celui des minorités, où qu'elles se trouvent dans le monde. Dans ce contexte, la Hongrie s'efforce, par des moyens législatifs ou autres, d'assurer la pleine jouissance des droits des minorités par les minorités nationales qui vivent dans notre pays. Nous sommes convaincus que les enceintes internationales, dont les Nations Unies sont la plus importante, ont un rôle indispensable à jouer dans la protection et la défense des droits de l'homme et des minorités. J'ajoute que, selon moi, les changements intervenus en Europe de l'Est ont contribué, de manière décisive, à la solution de ces problèmes, et je me félicite de la politique menée par les nouvelles démocraties dans la région.*

Eu égard aux exigences de notre temps, la Hongrie estime qu'il est extrêmement important et urgent d'entamer l'élaboration d'un instrument contraignant de protection universelle des droits des minorités. La rédaction rapide par la Commission des droits de l'homme d'un projet de déclaration sur les droits des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques serait un pas important dans cette direction. L'élaboration de garanties appropriées et la création d'un mécanisme de contrôle devraient également faire partie d'une codification internationale, et nous sommes prêts à jouer aussi rapidement que possible un rôle de pionnier à cet égard.

La question des réfugiés est inséparable de la question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les vagues de réfugiés sont un phénomène dramatique et tragique de notre monde contemporain. L'absence de garanties en ce qui concerne les droits de l'homme en est l'une des causes principales. Pour la troisième année consécutive, la Hongrie fait face à un problème grave puisqu'elle a accueilli plus de 40 000 réfugiés ces dernières années. Nous déplorons le fait que la plupart des réfugiés appartiennent à des minorités hongroises.

* Le Président assume la présidence.

M. Jaszszky (Hongrie)

De l'avis du Gouvernement hongrois, c'est le droit inaliénable de tous les particuliers, de tous les peuples et de tous les groupes ethniques de vivre sur leur terre natale, où leurs droits de l'homme, y compris le droit à la vie et à la liberté, le droit de quitter leur pays et le droit d'y rentrer devraient être pleinement respectés. Nous considérons que c'est une tâche de la communauté internationale que de promouvoir le rapatriement volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine. A cet égard, ma délégation propose, qu'en coopération avec les Nations Unies et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, un accord international soit élaboré visant à faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés.

Du fait de la nouvelle ère qui a récemment vu le jour dans les relations internationales, la possibilité d'édifier un monde multipolaire sur une base démocratique est à notre portée. L'affrontement idéologique a été remplacé par le souhait d'une coopération mutuellement profitable. Tout ceci offre à l'Organisation des Nations Unies une occasion unique de se montrer pleinement à la hauteur des nobles buts et principes consacrés dans sa Charte il y a 45 ans.

Le renforcement du multilatéralisme et les réalisations récentes de l'organisation mondiale ont grandement rehaussé son rôle et son prestige. Nous apprécions particulièrement les efforts qu'elle fait pour résoudre les conflits ainsi que ses activités de maintien de la paix, auxquelles nous avons apporté notre appui en y participant. L'ère nouvelle des relations internationales permettra à l'organisation mondiale de s'attacher aux questions globales, sociales et économiques réelles qui sont essentielles pour l'avenir de l'humanité.

En louant les réalisations des Nations Unies, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, que nous avons eu l'honneur d'accueillir à Budapest en mai dernier. La Hongrie s'intéresse particulièrement à ce que le rôle de l'ONU soit rehaussé et à ce que ses activités deviennent plus efficaces. Mon gouvernement continuera à oeuvrer à cette fin. Par conséquent, nous sommes attachés au principe de l'universalité des Nations Unies et nous sommes convaincus que ni les raisons politiques ni les raisons idéologiques, ni les références à la division des pays ne doivent servir à empêcher de se joindre à nous les Etats qui, par ailleurs, ont rempli toutes les conditions voulues pour devenir membres des Nations Unies.

M. Jeszenszky (Hongrie)

Du haut de cette tribune, j'aimerais réaffirmer l'engagement du Gouvernement de la République de Hongrie envers les principes et les buts de la Charte des Nations Unies. La politique étrangère de notre gouvernement hongrois indépendant et démocratique restera constante et prévisible et nous restons ouverts à la coopération avec tous nos partenaires dans le monde entier.

ALLOCUTION DE S. E. L'HONORABLE PERE WALTER H. LINI, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DE VANUATU

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre de la République du Vanuatu.

S. E. le Père Walter H. Lini, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir d'accueillir le Premier Ministre de la République de Vanuatu, S. E. l'honorable père Walter Lini. Je l'invite à s'adresser à l'Assemblée générale.

Le Père LINI (Vanuatu) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom des Etats membres du Forum du Pacifique Sud en ma qualité de Président actuel du Forum.

Je voudrais d'emblée vous féliciter, Monsieur le Président, et vous présenter mes meilleurs voeux pour votre élection à la présidence de cette assemblée. Malte, comme la plupart des pays de notre propre région, est un petit Etat insulaire. Nous remarquons donc particulièrement l'honneur qui vous a été conféré. Ces félicitations s'adressent également à votre gouvernement ainsi qu'à votre peuple.

Nous nous félicitons des réalisations de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale et des trois sessions extraordinaires de l'Assemblée qui ont été dirigées par votre éminent prédécesseur, S. E. M. Joseph Garba du Nigéria. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance et le félicitons.

Je saisis également cette occasion pour exprimer nos félicitations et offrir nos meilleurs souhaits au Gouvernement et au peuple de la République de Namibie, à qui l'on a enfin permis d'occuper la place qui lui revient de droit au sein de la communauté des nations. Le triomphe de la Namibie est un triomphe pour l'Afrique, pour les Nations Unies et pour l'humanité tout entière. Nous félicitons également la Principauté de Liechtenstein qui est devenue le Membre le plus récent des Nations Unies. Nous attendons toutes les contributions constructives que fera sa délégation.

Le Père Lini (Vanuatu)

Aujourd'hui, un chapitre important de l'histoire du monde vient de s'achever et un nouveau chapitre commence. L'instauration officielle d'un Etat allemand unique témoigne largement que les idées et les qualités les plus durables sont celles qui unissent plutôt que celles qui divisent. Cet événement devrait aussi nous aider à nous rappeler qu'aucun peuple ne peut jamais être déplacé du contexte de son histoire et que l'on ne peut jamais lui interdire de se rendre au rendez-vous qu'il a pris avec son destin.

Nos félicitations et nos vœux les plus sincères s'adressent au Gouvernement et au peuple de la République fédérale d'Allemagne en cette journée historique. De même, nos félicitations et nos meilleurs vœux s'adressent au Gouvernement et au peuple de la République du Yémen à l'occasion de l'unification récente de leur pays.

Dans les deux cas, l'unification a été réalisée par des moyens pacifiques, à la suite de la volonté du peuple lui-même, plutôt que d'édit politique ou d'ordonnance militaire. Il faut y voir là un message important. Il faut espérer que ce message restera dans l'esprit de ceux qui commettraient l'erreur de croire que l'on pourrait suivre une autre voie et réussir. L'unité, tout comme l'amour, ne peut se fonder que sur le libre consentement, l'égalité et le respect mutuel.

Le Père Lini (Vanuatu)

Le splendide et majestueux océan Pacifique représente près du tiers de la superficie du globe. Notre coin de ce grand océan se situe dans le Pacifique Sud, qui, à lui seul, est une étude dramatique d'immenses contrastes. La nature a doté notre pays d'une grande beauté naturelle et d'un environnement hospitalier. Toutefois, de temps en temps, nos cieux magnifiques se remplissent de nuages, nos eaux claires se troublent et nos calmes brises tropicales se transforment en effrayantes rafales de mort et de destruction. Notre environnement est donc une bénédiction mais c'est en même temps une source de grande préoccupation.

La plupart, mais pas tous, des pays de notre région sont de petits Etats insulaires qui sont extrêmement vulnérables aux facteurs économiques extérieurs et aux changements climatiques soudains. Nous préférons tous vivre en paix; pourtant, maintes et maintes fois, nous voyons nos terres, nos eaux et notre atmosphère utilisées par d'autres pour tester leurs horribles armes de destruction massive.

Nous sommes tous liés par un attachement durable et profond à l'Organisation des Nations Unies et aux principes de la démocratie internationale. Pourtant, nous sommes souvent frappés par le fait que nos préoccupations - et dans certains cas notre existence même - sont souvent négligées ou même oubliées dans le contexte de la situation mondiale plus large. Symboliquement parlant, certains d'entre nous ont parfois l'impression d'être invisibles pour les autres, tout comme le héros de de "L'homme invisible", ouvrage classique du fameux auteur afro-américain, Ralph Ellison.

Bien qu'étant des pays insulaires, nous devons admettre que, quand il s'agit de développement économique et des importantes questions sociales de la civilisation contemporaine, aucun pays n'est une île pour lui seul. Certains estiment peut-être que notre situation géographique nous éloigne de tout. Pourtant, nous faisons tout autant partie du monde d'aujourd'hui que nous faisons partie de l'histoire du monde d'hier. A l'instar des peuples de toutes les autres régions, nous avons notre propre histoire et nos propres cultures. Nous partageons également des rêves et des espoirs communs, tout comme nous partageons des frustrations et des craintes communes.

Le Forum du Pacifique Sud, notre organisation régionale suprême, a tenu sa vingt et unième réunion annuelle à Port Vila, Vanuatu, les 31 juillet et 1er août. Les chefs de gouvernement de la région ont examiné un certain nombre d'importantes

Le Père Lini (Vanuatu)

préoccupations d'ordre politique, économique et écologique, lesquelles se trouvent exposées dans notre communiqué, que nous avons demandé au Secrétaire général de faire distribuer en tant que document officiel de l'Assemblée générale.

Ce document (A/45/456) présente de façon succincte certaines de nos principales préoccupations. Il n'aborde cependant pas toutes les questions qui, à notre avis, méritent pourtant l'attention de la communauté internationale. Par exemple, nous avons mis en exergue certains de nos principaux problèmes écologiques, y compris la menace bien réelle que les changements climatiques et la montée du niveau de la mer posent pour la survie de certains pays insulaires du Pacifique. Toutefois, l'inquiétude extrêmement profonde que nous inspirent les essais nucléaires menés dans le Pacifique Sud étant bien connue de tous les membres de la communauté internationale, je pense qu'il est inutile que je me prononce à nouveau sur cette question.

Les essais d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud continuent de nous causer des inquiétudes quant à l'avenir de nos jeunes générations et des générations à venir. Alors que la menace de guerre nucléaire entre les superpuissances est beaucoup moins probable aujourd'hui qu'auparavant, nous continuons de nous demander quel est le péché que nous avons commis. Pourquoi notre région doit-elle être le site d'essais d'engins nucléaires, notamment aujourd'hui que la guerre froide est terminée? Le fait que nous ayons à nous demander, si peu de temps après le Sommet mondial pour les enfants - Sommet par ailleurs fort réussi - comment nous allons nous y prendre pour favoriser le développement de nos enfants alors que ne pouvons pas leur donner l'assurance que nous leur laisserons en héritage un environnement capable de soutenir la vie sur Terre, ne manque pas d'ironie.

Une autre grande préoccupation partagée par tous les membres du Forum du Pacifique Sud est la destruction envisagée des armes chimiques existant sur l'atoll de Johnston. Nous avons fait part de nos inquiétudes au Gouvernement des Etats-Unis et nous poursuivons avec ce pays un dialogue constructif axé sur ces préoccupations. Il ne fait aucun doute que la question qui nous préoccupe le plus est que notre région ne doit pas devenir un dépotoir permanent de déchets toxiques - conviction qui est d'ailleurs partagée par l'ensemble des pays de la région.

S'agissant d'une autre question d'environnement extrêmement importante pour le Forum, nous prenons note avec satisfaction de la décision du Japon de cesser la

Le Père Lini (Vanuatu)

pêche aux filets tournants à grande échelle dans notre région, et ce un an avant la date stipulée dans la résolution 44/225 de l'Assemblée générale. Il s'agit là d'un geste extrêmement positif de la part du Japon, que nous remercions de s'être montré sensible à nos préoccupations.

La France s'est également montrée sensible à l'une des principales préoccupations des pays de notre région. Au moment où la communauté internationale se prépare à célébrer le trentième anniversaire de la Déclaration historique sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, nous sommes heureux de noter les mesures positives prises par les autorités françaises en Nouvelle-Calédonie. Le Forum a demandé instamment à toutes les parties intéressées de maintenir le dialogue et de continuer à promouvoir un cadre propice à l'évolution pacifique de la Nouvelle-Calédonie vers un acte d'autodétermination conforme aux principes et aux pratiques des Nations Unies.

Le prestige et la structure de l'Organisation des Nations Unies atteignent aujourd'hui de nouveaux sommets. En conséquence, il apparaît clairement que les objectifs de la Décennie pour l'élimination du colonialisme sont aujourd'hui à notre portée. C'est pourquoi le Forum pense que la visite du Secrétaire général ou d'un représentant spécialement désigné par ce dernier dans les derniers territoires non autonomes pourrait contribuer à faciliter l'achèvement du processus de décolonisation.

Comme les autres pays, ceux du Pacifique Sud se sont réjouis de la libération de M. Nelson Mandela. Nous avons également demandé aux dirigeants actuels de l'Afrique du Sud de prendre de nouvelles mesures qui indiqueraient qu'ils sont sincèrement décidés à procéder aux changements profonds et irréversibles nécessaires pour pouvoir accélérer le processus du démantèlement du système d'apartheid et en éliminer les effets. En attendant, le Forum se joint à ceux qui demandent la poursuite des sanctions qui sont déjà imposées contre l'Afrique du Sud et la recherche d'autres moyens de mettre rapidement un terme au système d'apartheid.

Le Père Lini (Vanuatu)

Je termine ainsi ma déclaration en tant que Président du Forum du Pacifique Sud. Je vais maintenant faire quelques observations au nom de mon propre pays, Vanuatu.

Le Sommet mondial pour l'enfance qui vient de s'achever a été un événement diplomatique majeur, d'une importance sociale potentiellement énorme. Les concepteurs et les organisateurs de ce sommet méritent nos louanges. Mais la vraie mesure de son succès ne tient pas au nombre de mots écrits au sujet des séances ni au nombre des chefs d'Etat ou de gouvernement qui y ont participé ou à l'importance qu'on leur accorde. Elle sera en fait déterminée par la rapidité avec laquelle nous serons capables de mobiliser les ressources nécessaires pour garantir un espoir à tous les enfants du monde.

Les enfants sont souvent les premières victimes de la guerre, les premières victimes du trafic des stupéfiants et les victimes les plus tragiques du SIDA, de la malaria et d'autres maladies incurables ou mortelles. Malheureusement, les enfants sont souvent aussi les derniers à profiter des nouvelles percées scientifiques ou techniques. Saisissons donc cette occasion de changer cette situation.

Une des choses que les nations du monde peuvent faire pour les enfants, et pour tout un chacun, est de renouveler leur attachement à la primauté du droit. Les changements dont nous avons été récemment témoins dans le monde entier, de l'Europe à l'Afrique, de l'Amérique du Sud à l'Amérique centrale, de l'Asie au Pacifique, prouvent que rien ne saurait se substituer au respect de la primauté du droit.

Aujourd'hui, le monde entier porte son attention sur le golfe Persique. Un pays plus grand, doté d'une plus grande force militaire, a envahi son voisin plus petit et continue de l'occuper. Par voie de conséquence, l'humanité est de nouveau confrontée à la possibilité d'une guerre. Il n'y aurait pas de gagnant dans un tel conflit; il n'y aurait que des perdants et les plus grands perdants seraient, encore une fois, les enfants. Pour beaucoup d'entre eux, l'avenir serait terminé avant même d'avoir commencé.

Le monde ne peut accepter l'invasion et la tentative d'annexion du Koweït. Ce sont là des actes qui défient toutes les normes acceptées du droit international et qui sont une offense à la décence universelle. Le Gouvernement de Vanuatu considère qu'aucun acte, réel ou imaginaire, ne peut justifier le sort qui est réservé au Koweït.

Le Père Lini (Vanuatu)

Nous prions pour que le conflit soit réglé sans de nouvelles pertes de vie. Cependant, nous savons que, pour cela, un changement complet de cap est nécessaire. Nous n'entretenez aucune illusion quant aux difficultés auxquelles nous devons faire face.

Les effets du conflit sont déjà palpables aux quatre coins du monde. Il n'y a pas un seul pays qui puisse échapper aux conséquences de l'invasion du Koweït. Par conséquent, aucun de nous ne peut rester les bras croisés et assister à ce qui se passe en spectateur. Nous devons tenter de résoudre le problème ensemble, ou il viendra à bout de nous tous, l'un après l'autre.

Déjà, les économies de nombreux pays, y compris le nôtre, ont été gravement touchées. Cependant, nous continuerons d'appuyer les principes sur lesquels se fonde l'Organisation des Nations Unies car, sans cela, nous serions condamnés à l'anarchie internationale. Les petits pays comme le nôtre seraient particulièrement vulnérables à la gloutonnerie des autres.

Il ne fait aucun doute que l'invasion du Koweït est un événement tragique : tragique pour le Koweït, tragique pour l'Iraq et pour tous les autres pays de la région. Il est également tragique pour tous les civils innocents, ressortissants de différents pays, qui sont retenus contre leur gré, en raison des circonstances, en Iraq et au Koweït.

Il est encourageant de voir que l'invasion et l'occupation continue ont été condamnées quasi universellement. Si tous les pays du monde s'étaient exprimés avec la même clarté lors d'invasions semblables dans le passé, le Koweït n'aurait peut-être pas à subir le destin qui est actuellement le sien. Maintenant que la communauté internationale s'est exprimée sans équivoque à propos de l'invasion du Koweït, certains prendront peut-être le temps de repenser à leurs propres actions.

La situation dans le golfe Persique n'est pas la seule tragédie régionale, mais c'est celle qui, actuellement, occupe le devant de la scène. La question de Palestine n'est pas, aujourd'hui, plus proche d'un règlement qu'elle ne l'était hier. Le Liban continue d'être la victime meurtrie et martyrisée d'un cycle de violence sans fin. Le Libéria a été profondément ébranlé par un conflit civil particulièrement violent. La population du Tiro oriental continue d'être oubliée ou ignorée par nombre de ceux qui parlent avec tant de force du golfe Persique. On ne peut qu'espérer que le peuple du Sahara occidental se verra bientôt donner la possibilité de décider de son propre avenir.

Le Père Lini (Vanuatu)

Les capacités d'une Organisation des Nations Unies à l'abri de tout affrontement sont particulièrement mises en évidence dans les progrès accomplis en vue du règlement de la question du Cambodge. Nous félicitons les parties cambodgiennes et les encourageons à poursuivre leurs efforts au nom de la population de leur pays, qui a souffert pendant si longtemps.

La deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés vient de se terminer par un succès, même s'il a été impossible de satisfaire tous les espoirs que les participants avaient ardemment mis en elle. La France, qui a été l'hôte de la réunion, continue de jouer un rôle positif dans ce domaine. Peu à peu, des progrès sont réalisés en ce qui concerne certaines questions centrales. Nous devons maintenant essayer de mettre intégralement en oeuvre le nouveau Plan d'action.

Depuis sa création, la Commission South, dont la présidence est assumée par M. Julius K. Nyerere, ancien Président de la Tanzanie, analyse avec diligence les problèmes auxquels les pays en développement doivent faire face, les stratégies adoptées pour régler ces problèmes et les leçons à tirer de l'expérience passée. Le rapport de la Commission South contient une foule de recommandations utiles. Cependant, sa plus grande valeur réside dans le fait qu'elle déclare clairement que la responsabilité du développement du Sud incombe au Sud et reste entre les mains des populations du Sud. Nous sommes tout à fait d'accord avec cette déclaration.

Pour terminer, j'aimerais, moi aussi, féliciter notre Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, de son excellent travail. Nous sommes sur le point d'inaugurer une nouvelle ère dans les relations internationales. Nous exprimons nos remerciements au Secrétaire général et aux autres membres du Secrétariat pour leurs efforts inlassables qui nous ont permis d'en arriver là. C'est maintenant à nous, Etats Membres, de prendre les mesures décisives qui ouvriront la porte aux nouvelles possibilités qui s'offriront à nous et qui la fermeront à toutes nos hostilités et nos antagonismes du passé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de Vanuatu pour la déclaration qu'il vient de faire.

S. E. le Père Walter H. Lini, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté de la tribune.

M. SIPRASEUTH (République démocratique populaire lao) (parle en laotien; texte français fourni par la délégation) : Monsieur le Président, au nom de la délégation de la République démocratique populaire lao, je voudrais vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que sous votre direction et avec le concours de toutes les délégations, les travaux de la présente session seront couronnés de succès. Par la même occasion, je tiens à féliciter votre prédécesseur, S. E. le général Garba, du Nigéria, qui a mené avec succès les débats de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Je voudrais, par ailleurs, rendre hommage au Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour son dévouement à la tâche de sauvegarde du rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et le règlement des conflits dans les différentes parties du monde.

La République démocratique populaire lao salue l'admission de la Principauté de Liechtenstein comme Membre à part entière de notre organisation et souhaite la bienvenue parmi nous à sa délégation.

La quarante-cinquième session de l'Assemblée générale se déroule à un moment où notre monde connaît des changements importants et rapides dans les relations entre Etats, qui provoquent de nouvelles tendances favorables à la paix et à la sécurité internationales. Dans le domaine du désarmement, bien que le danger d'une guerre nucléaire ne soit pas entièrement écarté, le fait que l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique ont décidé de réduire de 30 % leurs armes stratégiques, ce qui s'ajoute à l'Accord sur les missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée conclu auparavant, constitue un apport important à la diminution du danger de cette guerre. D'autre part, les vues concordantes de ces deux pays sur la nécessité d'éliminer les armes chimiques et d'en arrêter la production sont davantage de nature à encourager les pourparlers en cours en vue de l'élaboration d'une convention internationale en la matière et à en accélérer l'application.

M. Sipraseuth (Rép. dém. pop. lao)

Sur le plan politique, les échanges de visites et les rencontres régulières entre chefs d'Etat et dirigeants de haut niveau de divers pays ont créé sans doute les conditions propices à une meilleure compréhension mutuelle et à l'élimination de la méfiance.

L'heureuse unification officielle de l'Allemagne aujourd'hui même, les efforts déployés par l'Union soviétique et les Etats-Unis pour réduire respectivement leurs troupes et armements au sein du Traité de Varsovie et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et l'adoption de mesures de confiance mutuelle collective en Europe, tout cela a contribué à faire disparaître peu à peu le climat de méfiance réciproque du passé.

En général, notre pays, tout comme les autres pays du monde, ne désire que voir notre globe exempt d'armes nucléaires en cette fin de siècle et l'humanité à l'abri du danger horrible des armes chimiques. Nous désirons tout au moins qu'il soit permis à nos enfants et petits-enfants de vivre dans une paix durable, dans une société qui respecte l'indépendance et la souveraineté d'autrui, qui tienne compte du droit et de l'intérêt des autres, et qui entretienne des liens de coopération mutuellement avantageux.

Pour réaliser ces aspirations, j'estime qu'il est temps que les pays disposant de forces militaires importantes commencent à négocier sérieusement pour aboutir au désarmement général et complet sous contrôle international efficace, désarmement qui implique l'arrêt véritable de la course aux armements, y compris celle dans l'espace extra-atmosphérique, et la limitation des armements classiques.

Quoi qu'il en soit, les relations entre Etats ou groupes d'Etats sont restées parfois très confuses. Dans certaines régions, les affrontements militaires sont des faits saillants de l'actualité qui risquent de provoquer de graves catastrophes pour l'humanité.

Dans le golfe Persique, l'annexion du Koweït par l'Iraq a créé une situation très compliquée et confuse qui menace gravement la paix et la stabilité dans cette région comme dans le monde entier. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao est très préoccupé par une telle situation et estime que l'adoption par le Conseil de sécurité de diverses résolutions à cet égard constitue des mesures appropriées qui permettront d'atténuer la crise et de la résoudre par des

M. Sipraseuth (Rép. dém. pop. lao)

moyens politiques. L'opinion mondiale est certes préoccupée, au premier chef, par la situation ainsi créée dans le golfe Persique, mais nous ne devons en aucun cas perdre de vue la question de Palestine et la situation au Liban, lesquelles exigent également des règlements rapides qui ne pourront que contribuer grandement à promouvoir la paix, la stabilité et la coopération dans cette région.

La question de l'Afghanistan n'est pas encore complètement réglée. La population innocente d'Afghanistan, qu'elle soit urbaine ou rurale, continue chaque jour d'être victime de forces hostiles. Il est temps que toutes les parties concernées fassent des efforts pour résoudre ensemble le problème par des moyens pacifiques, sur la base de l'application rigoureuse et complète de l'Accord de Genève par les cosignataires et par les garants de l'Accord.

La situation dans la péninsule coréenne est restée difficile et compliquée malgré la récente rencontre entre les premiers ministres des deux parties du pays. Le Gouvernement lao soutient pleinement l'initiative et les efforts du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée visant la réunification pacifique de ce pays en dehors de toute ingérence extérieure.

En Afrique du Sud, la libération de M. Nelson Mandela est une victoire importante de la population noire luttant pour abolir complètement l'apartheid et pour faire de l'Afrique du Sud un pays uni, démocratique et non racial où toute la population puisse vivre dans la justice et dans la sécurité. Aussi la communauté internationale devrait-elle continuer à appliquer les sanctions à l'encontre de ce régime raciste jusqu'à ce qu'il accepte d'abolir définitivement sa politique d'apartheid et se décide à négocier sérieusement avec l'ANC.

M. Siprasouth (Rép. dém. pop. lao)

De même, il est permis d'espérer que, sous les auspices du Président de l'Organisation de l'unité africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le règlement de la question du Sahara occidental par des moyens pacifiques pourra être entamé positivement.

En Asie du Sud-Est, la coexistence pacifique, le règlement des différends par des moyens politiques et la coopération économique ne cessent de s'affirmer et de se développer. Les pays de la région continuent de se consulter, tant au plan formel qu'informel, et ne ménagent aucun effort en vue d'en faire une zone de paix, d'indépendance, de liberté et de neutralité.

Le problème du Cambodge est l'un des principaux points qui retiennent l'attention de l'opinion publique internationale. Actuellement, tout le monde est d'accord pour résoudre ce problème par des moyens politiques. Le processus de règlement du problème du Cambodge évolue de façon positive. La Déclaration de Tokyo faite à l'issue de la réunion qui s'est tenue le 5 juin 1990 entre M. Hun Sen, Président du Conseil des ministres de l'Etat du Cambodge, et le Prince Sihanouk en constitue une étape importante et a reçu l'approbation de l'opinion publique mondiale. La récente rencontre de Jakarta entre les différentes parties cambodgiennes et la résolution conséquente du Conseil de sécurité 668 (1990) ont marqué une autre étape non moins importante dans le processus du règlement global de ce problème par la voie politique, car elles sont conformes à la situation actuels au Cambodge. Le Gouvernement lao soutient de tout coeur la décision du Conseil national suprême du Cambodge d'envoyer sa délégation à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de préconiser l'indépendance, la souveraineté et l'unité du Cambodge dans l'arène internationale.

En ce qui concerne la situation actuelle dans notre pays, le Gouvernement lao a adopté depuis un certain temps une nouvelle politique visant à élargir la coopération économique avec l'étranger. Pour assurer le succès de l'application de cette nouvelle politique économique, nous avons promulgué plusieurs lois, telles que le Code des investissements, le Code pénal, le Code civil. En outre, nous avons élaboré le projet de la première constitution de la République démocratique populaire lao. Ce projet est actuellement discuté par les différentes couches de la population et sera soumis finalement à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée populaire suprême.

M. Sipraseuth (Rép. dém. pop. lao)

En général, la situation économique est devenue plus dynamique qu'auparavant, le marché s'est élargi, la production des biens s'est développée, ce qui a amélioré progressivement les conditions de vie de la population pluriethnique de notre pays. Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao considère que la politique d'ouverture et l'orientation vers l'économie de marché sont des impératifs qu'il faut continuer de mettre en oeuvre et, pour ce faire, il espère pouvoir bénéficier du soutien et de la coopération des pays amis et des organisations internationales.

Quant aux relations de la République démocratique populaire lao avec les pays voisins, elles sont, dans l'ensemble, bonnes. Il y a des développements positifs dans les relations lao-thaïlandaises. Les deux pays continuent d'échanger des visites et d'avoir des consultations à différents niveaux, notamment au niveau des représentants suprêmes des deux armées nationales. En plus, la coopération économique et culturelle entre les deux pays se développe dans un esprit de bon voisinage et de fraternité. Cependant, nombre de problèmes restent en suspens, notamment le différend frontalier dans la région de Botène, dans la province lao de Sayabouri et la province thaïlandaise de Phitsanoulok. Du côté lao, nous avons avancé plusieurs propositions et ferons tout notre possible pour résoudre ensemble au plus vite et définitivement ce problème, ce qui contribuera de façon importante au renforcement des relations entre la République démocratique populaire lao et la Thaïlande.

En dehors de la question de la guerre et des conflits armés dans les différentes régions, d'autres problèmes sont une source de préoccupation pour la communauté internationale. Il y a donc lieu de citer le problème des stupéfiants qui constitue un danger à long terme pour l'humanité si nous ne parvenons pas à trouver rapidement une solution. Avant tout, il nous faut abandonner l'idée traditionnelle que la cause principale du problème de la drogue provient uniquement de la production. En réalité, la demande en est aussi un facteur important et inhérent. La lutte contre le trafic illicite des stupéfiants relève, en conséquence, de la responsabilité collective et nécessite une coopération internationale en ce qui concerne non seulement la répression mais aussi l'aide financière aux pays en développement dans leurs efforts visant à mettre au point les cultures de substitution dans le cadre du Programme de développement rural intégré.

M. Siprasouth (Rép. dém. pop. lao)

En plus, pour être efficace, cette coopération devra être apportée de façon constructive et dans le respect de la souveraineté et des spécificités traditionnelles du pays bénéficiaire. C'est dans cet esprit que la République démocratique populaire lao a coopéré avec le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre les stupéfiants et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dans la mise en oeuvre des programmes de substitution aux cultures de pavot dans les régions montagneuses. Notre gouvernement est disposé à coopérer à cette fin avec tous les pays et toutes les organisations internationales.

Bien qu'il y ait actuellement une détente générale sur le plan politique dans le monde, hormis la crise du golfe Persique, l'économie mondiale se trouve encore dans une situation difficile et complexe. Durant les 10 dernières années, la croissance économique inégale entre les pays développés et les pays en développement s'est accentuée et les écarts qui les séparent ne cessent de s'élargir. Etant donné que la plupart des pays en développement continuent de faire face à une situation défavorable, étant donné que le prix des matières premières, qui sont leurs principaux produits d'exportation, demeure très bas, étant donné la détérioration des termes de l'échange et le taux réel d'intérêt élevé, leurs dettes extérieures augmentent sans cesse à tel point qu'ils ne sont plus capables de les rembourser. En plus, leurs produits d'exportation se heurtent encore aux mesures protectionnistes des pays développés. Qui plus est, certains pays développés continuent d'appliquer des mesures politiques, économiques ou autres mesures de coercition, telles que le blocus, l'embargo et les mesures commerciales restrictives, à l'encontre de certains pays en développement.

Cette situation, s'ajoutant au résultat insuffisant dans la mise en oeuvre du nouveau Programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés, a rendu la situation économique de ces pays de plus en plus critique.

Nous estimons que, du moment que les relations politiques internationales connaissent un changement positif, le système actuel des relations économiques internationales doit être restructuré tant du point de vue de la forme que de celui du principe.

En ce qui concerne les pays les moins avancés, nous espérons que le Programme d'action adopté par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est réunie à Paris en septembre 1990, sera sérieusement appliqué et qu'il n'y aura pas de conditions politiques préalables pour l'octroi d'une aide à ces pays.

M. Sipraseuth (Rép. dém. pop. lao)

Le trait caractéristique de notre monde actuel en pleine évolution ne peut être que l'entraide et l'interdépendance entre les pays en développement et les pays développés. En conséquence, une coopération internationale juste et mutuellement avantageuse est plus que jamais impérieuse. Le fait que nous nous réunissons ici chaque année constitue une précieuse occasion nous permettant de nous consulter et de rechercher ensemble une voie susceptible de rendre plus efficace la coopération internationale multilatérale. Les Nations Unies sont l'organisation la plus appropriée pour jouer un rôle central dans cette coopération multilatérale. Aussi devons-nous nous efforcer d'accroître l'efficacité de notre organisation dans le règlement du problème de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales, et ce afin de répondre aux aspirations de l'humanité telles que les reflète la Charte des Nations Unies à laquelle souscrivent tous les pays Membres.

La séance est levée à 13 h 10.

